

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU MALI



ENQUETE MODULAIRE ET PERMANENTE AUPRES DES MENAGES (EMOP)



RAPPORT D'ANALYSE DEUXIEME PASSAGE (juillet-septembre) 2015

**ACCESSIBILITE AUX SOINS DE SANTE,
APPRECIATION DE LA POPULATION SUR LES
ACTIONS PRIORITAIRES A ENTREPRENDRE
ET DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES**

Novembre 2015

INDICATEURS DE CONDITIONS DE VIE DE LA POPULATION

Indicateurs Passage 2	Ensemble	Milieu		Sexe	
		Urbain	Rural	H	F
Santé					
Taux de morbidité (%)	24,6	24,0	24,8	23,4	25,8
Proportion des individus ayant contracté le paludisme au cours des 03 derniers mois	16,3	13,4	17,2	15,3	17,2
Proportion de la population consultée chez un guérisseur ou un marabout (%)	12,3	6,4	14,3	13,0	11,7
Proportion de la population habitant à moins d'un Km d'un établissement de santé (%)	47,1	46,8	47,2	48,1	46,2
Proportion de la population habitant à plus de 15 Km d'un établissement de santé (%)	8,3	2,6	10,2	8,5	8,1
Migration et transferts au sein des ménages					
Proportion des ménages recevant les transferts d'argent dont au moins un (1) membre vivant en dehors de la localité	54,5	53,6	54,7	54,1	57,9
Montant des transferts reçus par les ménages (en milliards de FCFA)	66,2	25,8	40,4	53,4	12,8
Pauvreté subjective					
Proportion des ménages vivant difficilement avec leur niveau de revenu (%)	18,6	17,7	19,0	17,8	28,8
Proportion des ménages vivant bien avec leur niveau de revenu (%)	3,6	5,5	2,9	3,7	2,4
Proportion des ménages se considérant pauvre (%)	54,7	46,6	57,9	49,9	43,1
Proportion des ménages estimant que leur niveau de vie s'est dégradé au cours de l'année écoulée (%)	26,8	29,1	25,9	32,7	25,2
Proportion des ménages estimant que leur niveau de vie s'est amélioré au cours de l'année écoulée (%)	25,3	24,0	25,8	18,7	29,5
Dépenses de consommation					
Dépenses moyennes par ménage (FCFA)	436 413	647 759	355 222		
Dépenses moyennes par tête (FCFA)	63 708	105 523	47 644		
Dépenses par équivalent adulte (FCFA)	84 506	137 826	64 022		

Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

TABLE DES MATIERES

	Page
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES	5
SIGLES ET ABREVIATIONS	6
AVANT PROPOS	7
RESUME EXECUTIF	8
INTRODUCTION	10
1 METHODOLOGIE ET OUTILS DE COLLECTE	11
2 SANTE DES MEMBRES DU MENAGE	15
2.1. Etat de santé de la population.....	15
2.2. Recours thérapeutiques et accessibilité des structures de santé.....	17
2.3. Qualité de l'offre sanitaire	20
3 MIGRATIONS ET TRANSFERTS AU SEIN DES MENAGES	22
3.1. Mouvement migratoire de la population.....	22
3.2. Montant et allocation des transferts reçus.....	24
4 PAUVRETE SUBJECTIVE	28
4.1. Appréciation des ménages sur la pauvreté et besoins minimums à satisfaire.....	28
4.2. Opinions des ménages sur les actions prioritaires à mener pour sortir de la pauvreté	35
5 DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES	39
5.1. Dépenses totales	39
5.2. Part des dépenses par fonction de consommation.....	41

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution des taux de morbidité, par groupe d'âge selon le sexe (%).....	15
Tableau 2 : Taux de morbidité par région, milieu et niveau d'instruction du chef de ménage selon le groupe d'âges au cours des trois derniers mois (%)	16
Tableau 3 : Répartition de la population ayant consulté des infrastructures sanitaires par région, milieu et niveau d'instruction du chef de ménage selon le type d'infrastructure (%).....	17
Tableau 4 : Répartition de la population par région et milieu selon la distance parcourue pour atteindre le service de santé où la consultation a eu lieu principalement (%)	19
Tableau 5 : Opinions de la population ayant rencontré des problèmes au cours de leur consultation selon le type de problème (%)	21
Tableau 6: La situation migratoire des ménages par région et milieu de résidence	23
Tableau 7 : Montant des transferts externes (hors Mali) reçus par région (en milliards de FCFA)	25
Tableau 8 : Allocation des transferts reçus (%)	27
Tableau 9 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon l'appréciation du niveau de vie par rapport au revenu (%).....	28
Tableau 10 : Répartition des ménages par région, milieu de résidence selon leur appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté	30
Tableau 11 : Perception des ménages sur les besoins minimums nécessaires pour avoir des conditions de vie acceptable (%)	32
Tableau 12: Situation de Satisfaction des ménages par rapport aux besoins minimums de base (%)	33
Tableau 13: Le montant minimum nécessaire pour vivre par région, milieu et selon le sexe du chef de ménage	34
Tableau 14 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon leur perception sur le changement de leur niveau de vie (%)	35
Tableau 15 : Répartition des ménages par région, milieu et le sexe du chef de ménage selon leurs opinions sur l'efficacité de l'action des autorités en matière de lutte contre la pauvreté.....	36
Tableau 16 : Répartition des ménages par région, milieu et le sexe du chef de ménage selon les actions prioritaires des autorités	37
Tableau 18 : Dépenses trimestrielles des selon le milieu de résidence (FCFA).....	39
Tableau 18 : Structure de la consommation des ménages entre juin – septembre 2015 selon le mode d'acquisition (%).....	40
Tableau 19 : Part des dépenses par fonctions de consommation selon le milieu de résidence.....	42

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Taux de morbidité selon le groupe d'âge (%).....	17
Graphique 2 : Taux de fréquentation des infrastructures sanitaires selon le type d'infrastructure (%).....	18
Graphique 3 : Répartition de la population selon la distance parcourue pour atteindre un établissement de santé (%).....	20
Graphique 4 : Population ayant été consultée et qui a rencontré des problèmes,.....	21
Graphique 3: Opinion de la population qui a été malade sans consulter un service médical, selon les raisons de non utilisation (%).....	22
Graphique 6: Proportion des ménages recevant les transferts d'argent dont au moins un (1) membre vit en dehors de la localité (%).....	24
Graphique 7: Montant des transferts internes reçus par région (en milliards de FCFA).....	25
Graphique 8 : Montant des transferts reçus selon la provenance (en milliards de FCFA).....	26
Graphique 9 : Répartition des ménages par milieu selon l'appréciation du niveau de vie par rapport au revenu (%).....	29
Graphique 10 : Répartition des ménages selon l'appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté (%).....	30
Graphique 11 : Perception des ménages sur les besoins minimums nécessaires pour avoir des conditions de vie acceptable (%).....	31
Graphique 12 : Répartition des ménages par milieu et le sexe du chef de ménage selon les actions prioritaires des autorités.....	38
Graphique 13 : Proportion des dépenses selon milieu et le mode d'acquisition (%).....	40

SIGLES ET ABREVIATIONS

Asdi	Agence suédoise de coopération internationale au développement
CSCOM	Centres de Santé Communautaire
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
ELIM	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages
EMOP	Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages
FAO	Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture
INSTAT	Institut National de la Statistique
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PRODESS	Programme de Développement Sanitaire et Social
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCB	Statistique Suède
SDS	Schéma Directeur de la Statistique
SE	Section d'énumération

AVANT PROPOS

L'Institut National de la Statistique, avec l'appui de la Suède, a mis en place un dispositif d'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) dont l'objectif est de fournir, en temps réel, les indicateurs permettant de suivre régulièrement les conditions de vie des populations et des ménages. La première génération de mise en œuvre du dispositif a démarré en 2011.

La présente édition de l'EMOP (la quatrième) couvre la période d'Avril 2015 à Mars 2016. Elle concerne toutes les régions du Mali excepté la région de Kidal à cause de la situation sécuritaire de cette région. Les zones d'insécurité des régions de Mopti, Tombouctou et Gao ont été retirées de l'échantillon. Les résultats qui sont présentés dans ce document reflètent donc la situation de ces régions et non l'ensemble du pays.

Je me réjouis de la publication du présent rapport relatif à l'analyse des résultats du deuxième passage de la quatrième édition dont les travaux de collecte se sont déroulés entre le **1^{er} juillet et le 30 septembre 2015**. Ceci constitue un maillon de plus dans la chaîne de production de données statistiques. Les résultats portent notamment sur la santé, la migration et les transferts des migrants, la pauvreté subjective ainsi que sur les dépenses de consommation des ménages.

L'Institut National de la Statistique compte sur vos observations et suggestions afin d'améliorer les différentes publications pour la satisfaction des utilisateurs.

Je vous remercie et vous souhaite bonne lecture.

DIRECTEUR GENERAL

Seydou Moussa TRAORE
Chevalier de l'Ordre National

RESUME EXECUTIF

- L'Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages (EMOP), est un dispositif permanent de collecte mis en place par l'INSTAT avec l'appui technique et financier de la Suède pour répondre aux besoins de suivi-évaluation du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté ainsi que des programmes sectoriels mis en œuvre par le Mali.
- Elle est réalisée annuellement en quatre passages sur l'ensemble du territoire national. Chaque passage dure trois mois de collecte. Pour rappel, sur un total de **6258** ménages, **5994** ont été enquêtés au premier passage, soit un taux de couverture de 95,8 %. Au second passage, il a été enregistré **39 ménages absents**, n'ayant donc pas été enquêtés. Ce qui ramène le taux de couverture à **95,2 %**. Les résultats sont représentatifs au niveau de chacune des régions enquêtées et le district de Bamako et selon le milieu de résidence (urbain et rural).
- Les thèmes abordés portent sur la santé de la population, les migrations et transferts des ménages, la pauvreté subjective et les dépenses de consommation des ménages.
- L'exploitation des données issues de cette phase a abouti aux résultats suivants :

a) Santé de la population

- Le taux de morbidité au cours du troisième trimestre est estimé à 24,6 %. Il est resté stable par rapport au deuxième trimestre (22,9 %). Il est plus élevé pour les individus vulnérables comme les enfants de moins de cinq ans (33,0 %) et les personnes âgées de plus de soixante ans (41,3 %).
- Parmi les personnes ayant consulté et déclaré avoir rencontré des problèmes, 74,8 % d'entre eux estiment que les coûts de prestation sanitaire sont chers.

b) Migrations et Transferts au sein des ménages

- Le montant des transferts perçus par les ménages provenant de la migration au cours des douze derniers mois est estimé à 66 milliards de FCFA, la France se plaçant en première position avec 23 milliards.
- Les transferts reçus sont utilisés prioritairement pour la satisfaction des besoins courants du ménage comme l'acquisition de biens de consommation courante (43,5 %).

c) Pauvreté subjective

- Près d'un ménage sur cinq (18,6 %) estime vivre difficilement avec son revenu pendant que 3,6 % des ménages estime que leurs revenus sont suffisants pour bien vivre.
- Avoir accès à l'eau potable, prendre trois (3) repas tous les jours, et pouvoir se soigner quand on est malade sont cités comme faisant partie des besoins minimums indispensables pour avoir des conditions de vie acceptables.
- La sécurité alimentaire (32,9 %) et la création d'emploi (28,6 %) sont citées prioritairement dans le cadre des actions à mener pour lutter contre la pauvreté.

d) Dépenses de consommation

- Les dépenses de consommation des ménages maliens sur la période juillet - septembre 2015, sont estimées à 932 milliards contre 803 milliards FCFA sur le trimestre précédent.
- Les produits de consommation des ménages sont dans 87 % de cas acquis par achat et près de 62 % des dépenses sont destinées à l'alimentation et aux boissons non alcoolisées.

INTRODUCTION

Afin de disposer de données fiables et à jour pour le suivi et l'évaluation des programmes et politiques de développement dont le CSCRP, l'Institut National de la Statistique, avec l'appui technique et financier de la Suède, a mis en place un dispositif de collecte permanent dénommé Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP).

L'EMOP est le fruit d'un projet de collaboration entre la Statistique Suède et l'Institut National de la Statistique démarrée depuis janvier 2009 dont l'objectif est l'amélioration de la production des statistiques au Mali. Elle vise la mise à disposition régulière d'informations fiables et à jour.

La collecte du second passage, démarrée le 1^{er} juillet a pris fin le 30 septembre 2015. Le présent rapport qui résulte de l'analyse des résultats dudit passage est articulé autour de cinq chapitres.

Le premier décrit sommairement la méthodologie mise en œuvre pour collecter, traiter et analyser les données recueillies, le chapitre deux décrit la situation sanitaire de la population, les chapitres trois et quatre fournissent des informations respectivement sur les migrations et les transferts au sein des ménages et sur la pauvreté subjective. Le dernier chapitre se rapporte aux dépenses de consommation à l'intérieur des ménages du trimestre en cours.

1 METHODOLOGIE ET OUTILS DE COLLECTE

L'EMOP est une enquête par sondage stratifiée à deux degrés sur un échantillon dont la taille est estimée à 1200 unités primaires soit 7200 ménages. La collecte est réalisée en quatre passages de trois mois chacun. Les résultats sont représentatifs au niveau de l'ensemble des régions et au niveau des milieux urbain et rural.

Le questionnaire qui a servi à collecter les informations du deuxième passage est articulé autour des thématiques suivantes:

- une section sur les caractéristiques des nouveaux membres du ménage fournit les informations sur l'âge et le sexe des membres, leur lien avec le chef de ménage, l'état matrimonial, le statut migratoire ainsi que leur niveau d'éducation;
- une section sur la santé renseigne sur la morbidité de certaines maladies;
- une section sur la migration et les transferts donne des informations sur l'effectif des migrants et les transferts monétaires reçus par les ménages;
- une section sur la pauvreté subjective permet de mesurer la perception de la population sur leur situation par rapport à la pauvreté ;
- une section sur la consommation des ménages cerne le niveau de vie ou de bien-être des ménages à travers leurs dépenses de consommation.

Entre les premier et deuxième passages, le nombre de ménages enquêtés avec succès est passé de 5994 à 5955 soit une perte de 39 ménages par rapport au premier passage. Ces pertes sont essentiellement dues aux cas de déménagements ou d'absences prolongées des ménages constatées par l'enquêteur après plusieurs visites.

Structure de l'échantillon avant et après l'enquête

REGIONS	Nombre de grappes échantillonnées	Nombre grappes enquêtées	Nombre total de ménages échantillonnés	Nombre total de ménages enquêtés	Taux de réalisation des US
Kayes	148	143	888	853	96,1
Koulikoro	148	133	888	780	87,8
Sikasso	164	158	984	945	96,0
Ségou	153	153	918	918	100,0
Mopti	141	134	846	803	94,9
Tombouctou	96	89	576	534	92,7
Gao	49	45	294	267	90,8
Bamako	144	144	864	855	99,0
Total	1043	999	6258	5955	95,2

Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

Conformément à la méthodologie de l'enquête les indicateurs sont produits avec une précision relative de $\pm 10\%$ au maximum pour le niveau national et $\pm 15\%$ pour les indicateurs régionaux avec un niveau de confiance de 95%. Dans la plupart des cas, les précisions obtenues sont meilleures par rapport aux cibles attendues.

Définition de quelques concepts

L'appropriation des concepts ci-dessous définis est indispensable pour faciliter l'exploitation du document.

Chef de ménage

Le chef de ménage est le preneur de décisions clé au sein du ménage, et son autorité est reconnue par les autres membres du ménage. Il est possible que le principal contributeur au revenu du ménage ne soit pas nécessairement le chef de ménage. Dans beaucoup de sociétés africaines, l'adulte homme le plus âgé est souvent considéré comme le chef de ménage, qu'il soit ou non le principal contributeur au revenu du ménage.

En tant que preneur de décision clé, le chef de ménage est la personne qui est la plus au courant de ce qui se passe dans le ménage, et il/elle est souvent la personne la plus appropriée à être interrogée.

Le chef de ménage polygame sera enregistré une et une seule fois comme membre et chef dans le ménage de l'une de ses épouses dans lequel il aura passé la dernière nuit avant l'enquête.

Ménage

Pour l'EMOP, un ménage est un groupe de personnes qui normalement vivent et prennent leurs repas ensemble dans le ménage. Il faut aussi que les membres reconnaissent l'autorité d'une seule personne comme chef de ménage, et que cette personne vive actuellement avec le reste des membres du ménage ou soit momentanément absente.

Dans les ménages polygames, chaque épouse est traitée comme un ménage distinct quand les épouses vivent dans des logements ou complexes différents, cuisinent séparément et prennent des décisions de manière indépendante.

Les personnes qui normalement résident au sein du ménage sont considérées comme membres de fait, qu'elles soient ou non présentes au moment de l'interview. Le ménage est une unité économique dont les membres possèdent un lien de type économique. C'est ainsi qu'ils peuvent partager la même activité de production, l'argent gagné, etc. Le questionnaire EMOP permet de réunir des informations concernant un large éventail d'évènements clés, qui sont l'expression de ce bien économique. Il est donc essentiel que toutes les personnes qui ont participé aux décisions ou ont été touchées par les résultats de ces décisions, soient incluses dans le ménage.

Les ménages collectifs (hôpitaux, casernes, hôtels, etc.) et les ménages "extra territoriaux" c'est à dire ceux des expatriés travaillant dans les ambassades et les organismes bilatéraux et multilatéraux sont exclus du champ de l'enquête. Pour des raisons pratiques, sont exclus également du champ, les ménages d'expatriés non africains même quand ils ne travaillent pas dans les institutions citées ci-dessus; leur mode et niveau de consommation s'apparentent à ceux des ménages extra territoriaux. Les ménages d'expatriés africains du secteur privé sont par contre couverts par le champ de l'enquête

Migration

Il s'agit de tout déplacement d'un individu d'une zone de résidence vers une autre (à l'intérieur du pays ou à l'étranger) pour un séjour d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois.

Du côté de la zone de résidence de **départ**, le déplacement correspond à une **émigration** et l'individu est un **émigré**. Du côté de la zone de résidence de **destination**, le déplacement correspond à une **immigration** et l'individu est un **immigré**.

Mobilité

La mobilité est le mouvement d'un individu d'une entité administrative à l'autre pour un séjour inférieur à six mois.

Taux de Morbidité

Le taux de morbidité est le nombre de cas de maladies ou de blessures observés sur une période de référence déterminée dans une population rapporté à l'effectif total de cette population. Le résultat est exprimé en pourcentage.

2 SANTE DES MEMBRES DU MENAGE

L'EMOP, en collectant les informations relatives à la santé de la population, s'intéresse aux types de maladies qui ont le plus affecté la population, aux recours thérapeutiques en cas de maladies, aux lieux de consultation et à l'accès aux infrastructures sanitaires. L'enquête capte également les difficultés liées à la fréquentation de ces infrastructures et aux motifs de non utilisation des services de santé.

2.1. Etat de santé de la population

Tableau 1 : Evolution des taux de morbidité, par groupe d'âge selon le sexe (%)

	Avril-juin 2015			Juillet-septembre 2015		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Moins de 5 ans	29,2	28,6	28,9	33,0	32,9	33,0
5 - 10 ans	18,6	18,2	18,4	23,4	22,1	22,8
11 -14 ans	15,0	15,2	15,1	18,0	17,4	17,7
15 - 59 ans	16,1	25,3	21,0	17,5	24,5	21,3
60 ans et plus	48,4	48,8	48,5	41,4	41,2	41,3
Ensemble	21,1	24,7	22,9	23,4	25,8	24,6

Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

Le taux de morbidité est passé de 22,9 % à 24,6 % dans l'ensemble entre les deux passages. Cependant, par rapport aux résultats du premier passage, la morbidité a augmenté pour les moins de 5 ans alors qu'elle a baissé pour les 60 ans et plus.

L'analyse selon le sexe montre que dans l'ensemble, le taux de morbidité est plus élevé chez les femmes que chez les hommes (25,8 % contre 23,4 %). En outre, des écarts plus ou moins prononcés subsistent entre individus partageant le même groupe d'âge. Ainsi, les résultats du deuxième passage montrent que parmi les personnes âgées de 15 à 59 ans, les femmes sont plus exposées que les hommes (24,5 % contre 17,5 %). Les personnes âgées de 60 ans et plus sont les plus exposées. On observe que la situation des hommes est presque identique à celle des femmes dans la tranche d'âge des 60 ans et plus.

Tableau 2 : Taux de morbidité par région, milieu et niveau d'instruction du chef de ménage selon le groupe d'âges au cours des trois derniers mois (%)

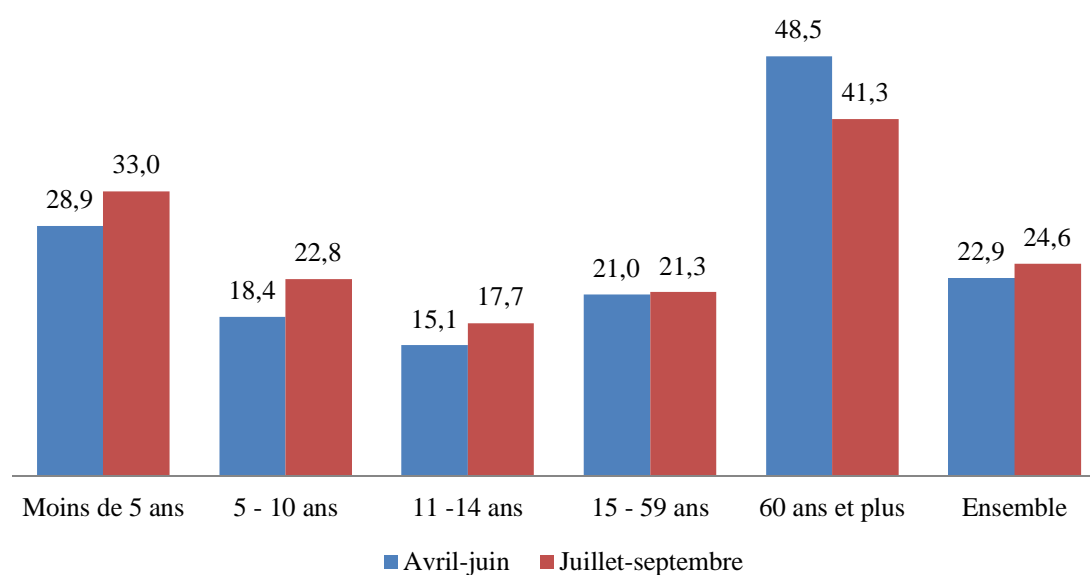
	Moins de 5 ans	5-10 ans	11-14 ans	15-59 ans	60 ans et plus	Ensemble
Région						
Kayes	30,7	24,7	22,9	27,1	47,6	28,1
Koulikoro	23,7	18,5	12,7	12,5	32,7	16,9
Sikasso	27,2	20,4	16,6	20,7	30,4	22,1
Ségou	33,4	21,4	12,7	18,2	36,2	22,2
Mopti	55,9	33,0	25,3	30,7	58,3	37,3
Tombouctou	35,3	17,6	18,4	26,0	64,2	26,7
Gao	27,4	20,0	19,7	35,5	51,4	29,8
Bamako	30,3	22,3	17,7	17,1	42,2	21,1
Milieu						
Urbain	32,5	23,0	19,0	20,6	45,6	24,0
<i>'Bamako</i>	30,3	22,3	17,7	17,1	42,2	21,1
<i>'Autres villes</i>	34,6	23,7	20,2	24,6	48,3	27,0
Rural	33,1	22,8	17,3	21,6	40,2	24,8
Niveau d'instruction du chef de ménage						
Aucun niveau	32,6	22,6	17,2	21,2	40,8	24,6
Fondamental 1	34,8	23,2	18,0	22,4	40,7	25,0
Fondamental 2	31,9	21,9	22,0	22,6	48,8	25,1
Secondaire	33,2	24,4	19,9	18,4	48,0	23,2
Supérieur	39,5	26,5	16,9	20,4	38,8	24,7
Ensemble	33,0	22,8	17,7	21,3	41,3	24,6

Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

Les régions de Mopti, Gao et Kayes sont les plus affectées en termes de santé au vu des résultats avec près de trois personnes sur dix malades, soit 37,3 %, 29,8 % et 28,1 % de morbidité respectivement. En outre, c'est à Mopti où l'on enregistre le taux de morbidité le plus élevé chez les enfants de moins de cinq ans avec près de 55,9 %.

Quel que soit le milieu de résidence, les enfants de moins de 5 ans et les personnes de 60 ans et plus sont plus touchés comparativement aux tranches d'âges intermédiaires.

Graphique 1 : Taux de morbidité selon le groupe d'âge (%)



Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

2.2. Recours thérapeutiques et accessibilité des structures de santé

Les recours thérapeutiques sont mesurés par les taux de fréquentation des structures de santé qui peuvent être *modernes* lorsque les personnes malades déclarent avoir été consultées par un personnel de santé dans une structure de santé reconnue comme telle par l'Etat ou *traditionnelles* lorsque les consultations ont eu lieu chez un guérisseur traditionnel ou marabout. Les recours thérapeutiques donnent des indications par rapport à l'état d'esprit de la population en termes de soins de santé.

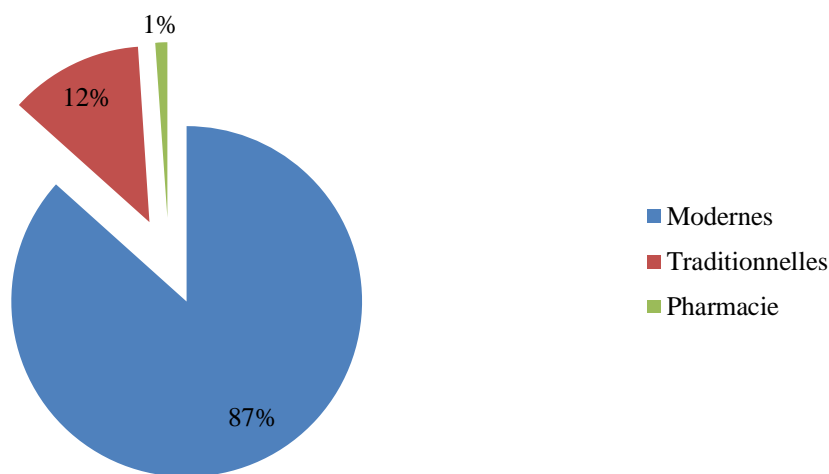
Tableau 3 : Répartition de la population ayant consulté des infrastructures sanitaires par région, milieu et niveau d'instruction du chef de ménage selon le type d'infrastructure (%)

	Hôpital public	CSCOM	CS Ref ou des Cercles	Cabinet médical/Dentiste privé	Cabinet de soins privé	Clinique privée	Guérisseur / Marabout	Pharmacie / Pharmacie	Centre de santé confessionnel	Autres Publics	Autres Privés ou ONG
Région											
Kayes	6,3	62,0	5,0	0,1	1,8	4,7	14,0	0,1	0,0	3,4	2,5
Koulikoro	6,6	59,4	3,9	0,0	3,0	0,3	6,4	2,0	4,3	6,1	7,9
Sikasso	5,6	63,2	7,4	0,9	6,7	5,3	3,7	0,6	0,4	2,0	4,2
Ségou	5,5	52,0	5,6	0,1	0,6	0,6	22,7	0,1	0,0	1,7	11,1
Mopti	2,1	55,9	5,1	0,0	0,1	0,2	20,8	0,7	0,1	8,1	7,0
Tombouctou	26,4	26,1	10,8	2,1	2,7	17,6	2,2	4,2	1,1	2,8	4,1
Gao	13,6	60,4	17,4	0,0	0,0	0,0	7,3	0,0	0,0	1,3	0,0

	Hôpital public	CSCOM	CS Ref ou des Cercles	Cabinet médical/Dentiste privé	Cabinet de soins privé	Clinique privée	Guérisseur / Marabout	Pharmacie / Pharmacie n	Centre de santé confessionnel	Autres Publics	Autres Privés ou ONG
Bamako	21,0	37,1	34,5	0,0	0,1	1,2	1,5	2,9	0,0	0,6	1,0
Milieu											
Urbain	20,2	34,0	16,1	1,0	2,8	9,8	6,4	3,2	0,6	3,3	2,6
'Bamako	26,4	26,1	10,8	2,1	2,7	17,6	2,2	4,2	1,1	2,8	4,1
'Autres villes	16,6	38,6	19,2	0,3	2,9	5,3	8,9	2,6	0,3	3,6	1,7
Rural	3,7	61,2	5,1	0,2	1,9	1,3	14,3	0,4	0,7	4,4	6,8
Niveau d'instruction du chef de ménage											
Aucun niveau	5,6	56,2	6,4	0,3	2,1	2,1	14,3	0,7	0,8	4,9	6,7
Fondamental 1	9,9	59,4	9,6	0,4	1,9	4,0	9,5	1,2	0,2	2,1	1,9
Fondamental 2	17,5	49,2	11,8	0,7	3,0	6,7	3,9	1,6	0,0	2,1	3,5
Secondaire	20,7	33,2	17,2	0,9	3,2	11,9	2,1	4,9	1,0	1,3	3,5
Supérieur	19,4	31,2	14,3	2,0	2,1	15,2	4,1	4,5	0,5	2,0	4,6
Ensemble	7,9	54,4	7,8	0,4	2,2	3,4	12,3	1,1	0,7	4,1	5,8

Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

Graphique 2 : Taux de fréquentation des infrastructures¹ sanitaires selon le type d'infrastructure (%)



Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

Les résultats indiquent que les premiers recours de la population en cas de maladie sont dans cet ordre, les centres de santé communautaire (54,4 %), les guérisseurs ou marabout (12,3 %). Les hôpitaux publics et les CSRef également fréquentés en cas de maladie (7,9 % et 7,8 %

¹ Modernes : Hôpital public, CSCOM, CSREF, Cabinet médical privé, clinique privée, centre de santé confessionnel, autres publics, autres privés ou ONG.
Traditionnel : Guérisseur ou Marabout

respectivement). Ces résultats restent plausibles dans la mesure où les CSCOM constituent la base de la pyramide sanitaire la plus proche des populations. En milieu urbain, 20,2 % des consultations ont lieu dans un hôpital public. En revanche, en milieu rural, les CSCOM sont plutôt sollicités (61,2 %).

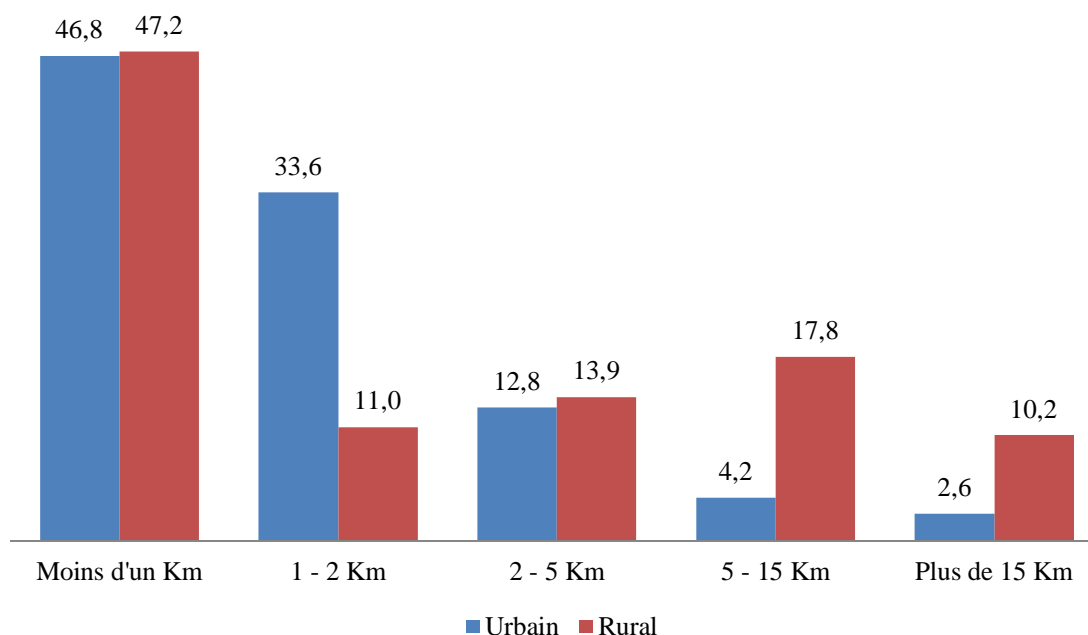
L'analyse montre également une corrélation positive entre le niveau d'instruction du chef de ménage et l'utilisation de l'hôpital public comme recours thérapeutique.

Tableau 4 : Répartition de la population par région et milieu selon la distance parcourue pour atteindre le service de santé où la consultation a eu lieu principalement (%)

	Moins d'un Km	1 - 2 Km	2 - 5 Km	5 - 15 Km	Plus de 15 Km	Total
Région						
Kayes	34,0	11,1	19,9	19,4	15,6	100
Koulikoro	33,4	10,8	17,0	22,7	16,1	100
Sikasso	50,6	12,2	9,6	18,7	9,0	100
Ségou	45,9	16,2	17,2	16,4	4,3	100
Mopti	61,2	15,7	9,2	8,4	5,5	100
Tombouctou	41,2	37,7	14,9	3,5	2,7	100
Gao	70,3	8,3	8,3	5,4	7,7	100
Bamako	21,5	34,9	19,2	18,7	5,7	100
Milieu						
Urbain	46,8	33,6	12,8	4,2	2,6	100
'Bamako	41,2	37,7	14,9	3,5	2,7	100
'Autres villes	50,0	31,2	11,6	4,5	2,6	100
Rural	47,2	11,0	13,9	17,8	10,2	100
Ensemble	47,1	16,6	13,6	14,4	8,3	100

Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

Graphique 3 : Répartition de la population selon la distance parcourue pour atteindre un établissement de santé (%)



Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

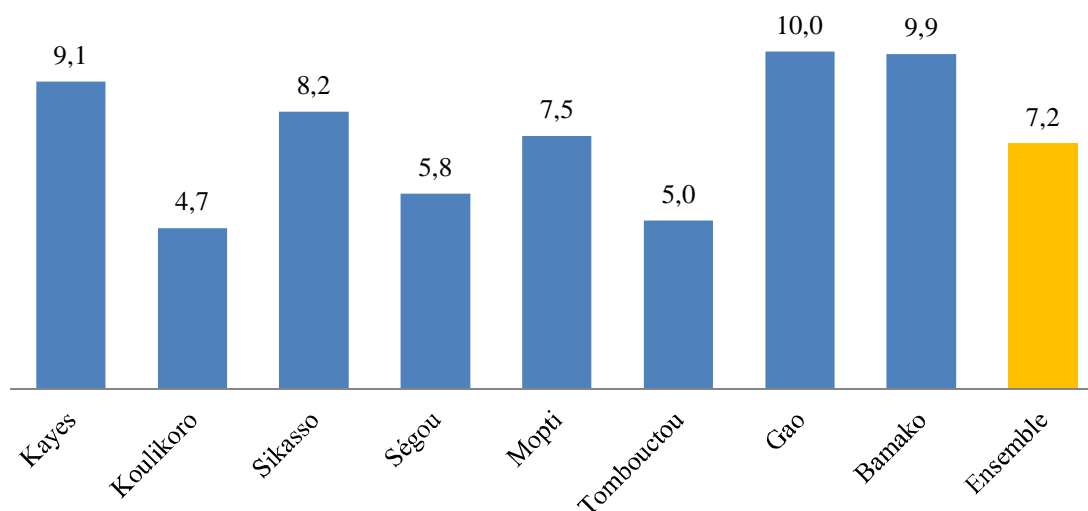
La distance parcourue pour se rendre aux principales infrastructures de santé permet de mesurer leur accessibilité. En ce sens qu'elle appréhende les efforts à fournir et les difficultés que la population endure pour consulter un personnel soignant ou se faire soigner en cas de maladie.

Les résultats laissent apparaître que près de 80 % de la population accède à une infrastructure de santé à moins de 5 kilomètres. Par ailleurs, plus de 15 % de la population parcourt plus de 15 km dans les régions de Kayes et Koulikoro pour accéder à leur lieu de consultation principale.

2.3. Qualité de l'offre sanitaire

La qualité de l'offre sanitaire mesurée par les problèmes rencontrés dans les structures de santé rend compte des difficultés éprouvées par la population pour bénéficier des soins de santé. Dans cette partie, on s'intéresse à l'opinion de la population par rapport aux problèmes rencontrés dans les centres de santé.

Graphique 4 : Population ayant été consultée et qui a rencontré des problèmes, par région (%)



Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

Parmi les personnes qui ont été consultées, la grande majorité n'a pas exprimé des problèmes pendant leur visite. Ceux qui ont indiqué des problèmes correspondent à 7,2 % des personnes qui ont été consultées. Au niveau des régions, Gao enregistre la proportion la plus élevée avec 10,0 % contre 4,7 % à Koulikoro.

Tableau 5 : Opinions de la population ayant rencontré des problèmes au cours de leur consultation selon le type de problème (%)

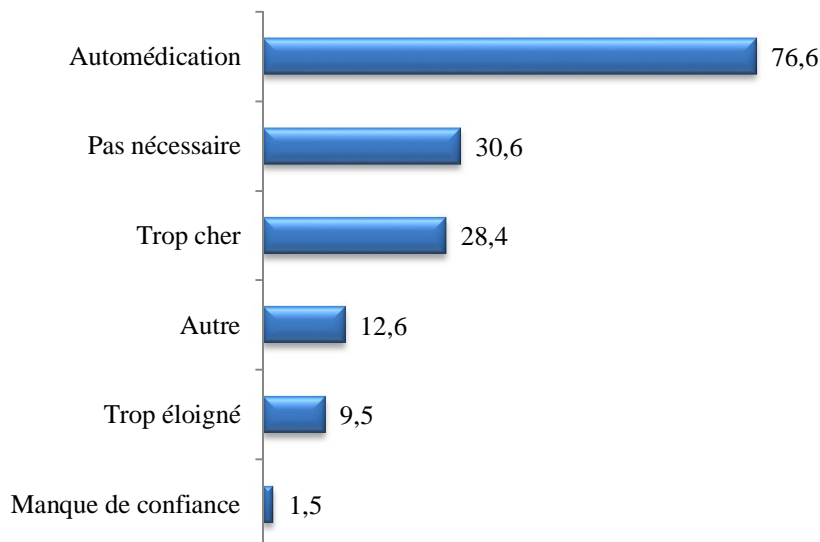
Problème rencontré	Pourcentage (%)
Trop cher	74,8
Temps d'attente trop long	24,9
Traitement inefficace	20,6
Médicaments non disponibles	15,0
Absence/retard du personnel médical	8,5
Autre problème	6,6
Mauvais accueil	6,1
Pas de personnel formé	5,9
Etablissement pas propre	3,0

Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

Au nombre des difficultés éprouvées par la population dans les services de santé, environ trois personnes sur quatre (74,8 %) se sont prononcées sur la cherté des coûts de prestation. A côté

de la cherté, près d'une personne sur quatre (24,9 %) se plaignent de l'inefficacité du traitement contre une personne sur cinq (20,6 %) évoquant l'inefficacité des traitements.

Graphique 5: Opinion de la population qui a été malade sans consulter un service médical, selon les raisons de non utilisation (%)



Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

S'intéressant aussi aux déclarations des personnes ayant été affectées par une maladie ou une blessure sur la période de référence par rapport aux raisons de non recours aux services de santé, on trouve que 76,6 % de cette population opte pour « automédication » pendant que 30,6 % juge la consultation « pas nécessaire » et 28,4 % la trouve « trop cher ».

3 MIGRATIONS ET TRANSFERTS AU SEIN DES MENAGES

La migration de la population ainsi que les transferts d'argent sont appréhendés en posant des questions sur la mobilité des personnes et les sommes perçues par les ménages en provenance des régions du Mali et des pays étrangers. Ces questions cherchent à capter des informations sur le nombre de migrants par destination, le montant et l'allocation des transferts reçus par les ménages.

3.1. Mouvement migratoire de la population

La migration est captée à travers la question suivante : Y a-t-il un ou plusieurs membres de votre ménage vivant et travaillant en dehors de votre localité en ce moment ? Les informations relatives au nombre de migrants par région et par milieu ainsi qu'à la proportion des ménages recevant un transfert dont au moins un (1) membre vit en dehors de la localité.

Tableau 6: La situation migratoire des ménages par région et milieu de résidence

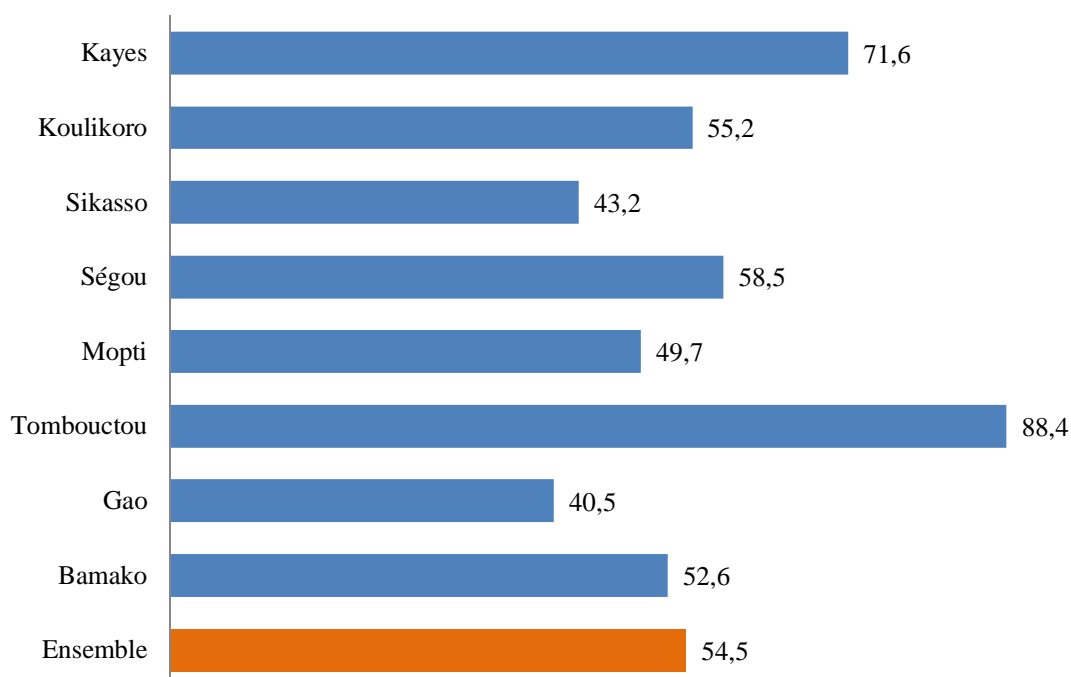
	% ménages ayant des membres en dehors de leur localité	Nombre moyen d'hommes	Nombre moyen de femmes
Région			
Kayes	32,0	2,2	0,3
Koulikoro	24,6	1,5	0,2
Sikasso	49,3	2,0	0,4
Ségou	29,8	1,7	0,4
Mopti	36,8	1,5	0,3
Tombouctou	14,2	1,5	0,2
Gao	23,7	1,3	0,2
Bamako	14,1	1,2	0,3
Milieu			
Urbain	21,1	1,6	0,4
'Bamako	14,1	1,2	0,3
'Autres villes	28,4	1,8	0,5
Rural	32,7	1,8	0,3
Ensemble	29,5	1,7	0,3

Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

Dans l'ensemble, 29,5 % des ménages ont au moins un membre vivant en dehors de leur localité². Ce taux est plus élevé à Sikasso, à Mopti et à Kayes (49,3 %, 36,8 % et 32,0 % respectivement) et plus faible à Bamako et à Tombouctou (14,1 % et 14,2 % respectivement). Le nombre moyen d'hommes et de femmes vivant en dehors de leur localité par ménage est estimé à 1,7 et 0,3 respectivement.

² La localité se réfère au cercle.

Graphique 6: Proportion des ménages recevant les transferts d'argent dont au moins un (1) membre vit en dehors de la localité (%)



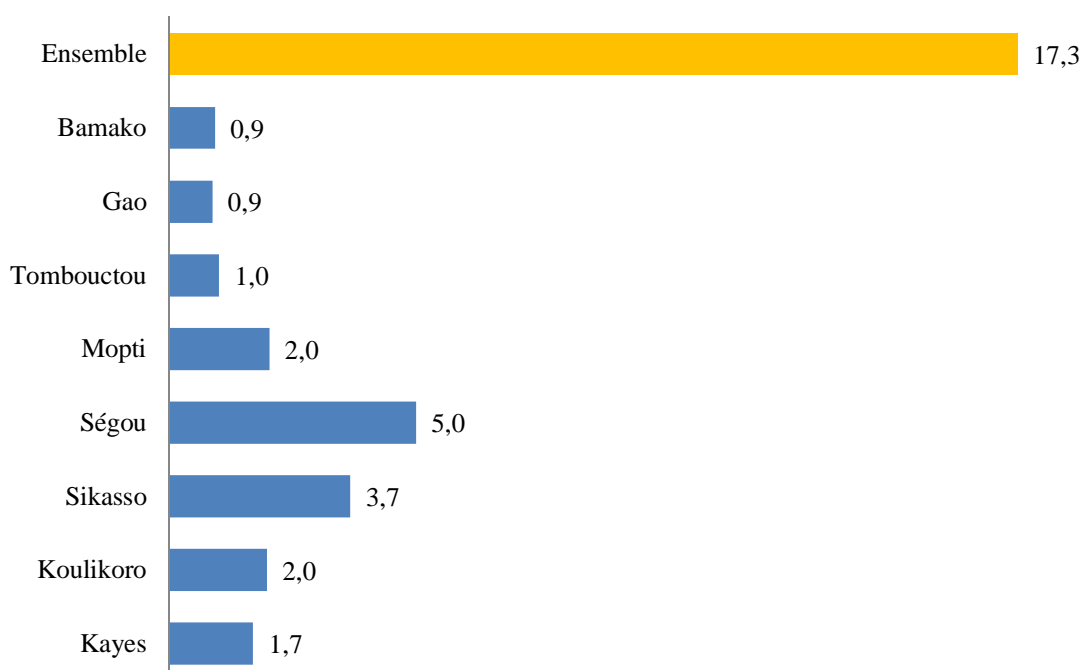
Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

Parmi les ménages ayant des membres vivant en dehors de leur localité, 54,5 % d'entre eux reçoivent des transferts d'argent. On note que près de neuf ménages sur dix (88,4 %) à Tombouctou, ayant des membres en dehors de leur localité, reçoivent des transferts d'argent, suivie de la région de Kayes avec plus de sept ménages sur dix (71,6 %). C'est Gao qui ferme la manche avec 40,5 % des ménages précédée par Sikasso (43,2 %).

3.2. Montant et allocation des transferts reçus

On s'intéresse à présent aux ménages ayant reçu des transferts d'argent au cours des 12 derniers mois. La problématique appréhendée ici est le montant des transferts reçus et leur allocation.

Graphique 7: Montant des transferts internes reçus par région (en milliards de FCFA)



Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

Au cours des douze derniers mois, les transferts à l'intérieur du Mali sont estimés à 17 milliards de FCFA contre 16 milliards pour la même période en 2014. Ségou a été la région qui a reçu le plus de transferts provenant des autres régions (5 milliards). Elle est suivie de Sikasso, de Koulikoro, de Mopti et de Kayes.

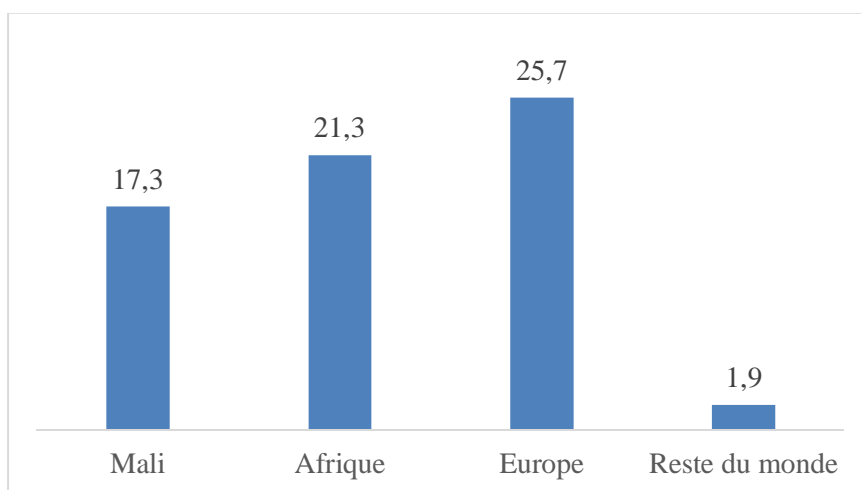
Tableau 7 : Montant des transferts externes (hors Mali) reçus par région (en milliards de FCFA)

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
Côte d'Ivoire	0,2	0,1	2,8	1,1	1,7	0,1	0,2	0,2	6,5
Niger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,2
Sénégal	0,3	0,2	0,0	0,0	0,1	0,4	0,0	0,3	1,3
Autre CEDEAO	0,1	0,0	0,5	0,1	0,2	0,1	0,1	0,4	1,5
Mauritanie	0,6	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	1,0
Libye	0,7	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	1,3
Autre Afrique	3,3	1,4	0,5	0,3	0,2	0,0	0,3	3,5	9,5
France	13,4	1,3	0,7	0,2	0,0	0,0	0,0	7,1	22,7
Autre Europe	1,2	0,3	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	3,0
Reste du Monde	0,4	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	1,3	1,9
Total	20,2	3,6	5,5	1,7	2,2	0,7	0,7	14,2	48,9

Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

Les transferts proviennent d'un peu partout à travers le monde. Le montant global des transferts reçus en provenance de l'extérieur sur la période est estimé à 48,9 milliards de FCFA contre 59,6 milliards pour la même période en 2014. La région de Kayes a reçu 20,2 milliards de FCFA en 2015 (soit 41,4 % du total) contre 26,2 milliards en 2014. Les maliens de France sont ceux qui ont envoyé le plus d'argent à leur famille avec 22,7 milliards de FCFA. Mais comparativement à 2014, ils en ont envoyé beaucoup moins (27,8 milliards de FCFA). Le montant estimé en provenance de l'ensemble des pays africains s'élève à 21,3 milliards de FCFA (contre 26,5 milliards en 2014). Globalement, la situation des transferts reçus est en baisse par rapport à 2014.

Graphique 8 : Montant des transferts reçus selon la provenance (en milliards de FCFA)



Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

Le montant des transferts reçus selon les provenances laisse apparaître que les pays européens occupent la première place, suivi de l'Afrique, les transferts internes et le Reste du Monde. Cette situation reflète l'importance des transferts reçus par les ménages au Mali et contribuerait à améliorer leurs conditions de vie.

Tableau 8 : Allocation des transferts reçus (%)

Type de dépenses	Transferts		
	Urbain	Rural	Ensemble
Biens de consommation courante	25,5	58,0	43,5
Education	1,2	0,7	0,9
Santé	3,5	9,3	6,7
Location (maisons ou terre)	5,1	0,4	2,5
Mariage	0,6	3,8	2,4
Voiture/Camions	0,0	0,0	0,0
Réfection d'une maison	0,4	1,6	1,1
Construction d'une nouvelle maison	26,5	9,8	17,2
Achat de terre	0,4	0,6	0,5
Baptême	0,2	0,4	0,3
Commerce/affaires	0,2	1,5	0,9
Funérailles	0,3	0,4	0,3
Autres dépenses privées familiales	35,3	13,2	23,0
Epargne	0,7	0,3	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

Les transferts reçus sont utilisés prioritairement aux dépenses courantes du ménage comme l'acquisition de biens de consommation courante (43,5 %), les autres dépenses privées familiales (23,0 %), la construction d'une nouvelle maison (17,2 %). Le montant restant est reparti sur les autres charges du ménage.

4 PAUVRETE SUBJECTIVE

La pauvreté est un concept assez complexe qui est caractérisée par une situation d'incapacité, de précarité, d'exclusion et d'insuffisance de revenus, dans laquelle se trouve un individu. Les analyses portant sur le sujet distinguent entre autres trois types de pauvreté à savoir, la pauvreté monétaire (revenus ou dépenses en dessous d'un seuil monétaire ou seuil de pauvreté), non monétaire ou de conditions de vie (non possession ou jouissance d'un minimum de bien-être mesuré à travers un ensemble de biens ou services) et la pauvreté subjective (jugement de l'individu par rapport à sa propre situation face à la pauvreté).

L'EMOP en appréhendant le phénomène dans ce passage capte la pauvreté subjective en recueillant l'opinion des ménages selon l'appréciation qu'ils ont de leur mieux être par rapport à la pauvreté.

4.1. Appréciation des ménages sur la pauvreté et besoins minimums à satisfaire

En recueillant l'opinion des ménages sur leur niveau de vie par rapport à leurs revenus, les résultats par région, milieu et par sexe sont consignés dans le tableau ci-dessous :

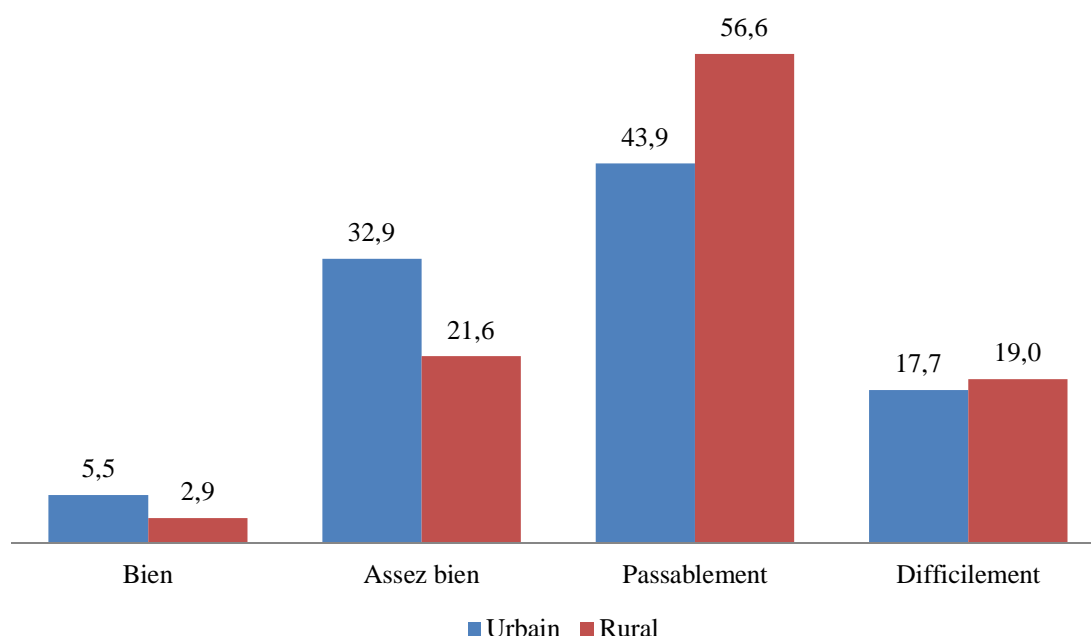
Tableau 9 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon l'appréciation du niveau de vie par rapport au revenu (%)

	Bien	Assez bien	Passablement	Difficilement	Total
Région					
Kayes	0,9	18,9	62,5	17,7	100
Koulikoro	0,6	16,1	50,9	32,4	100
Sikasso	12,3	33,3	40,5	13,9	100
Ségou	0,5	24,8	62,7	12,0	100
Mopti	0,6	9,1	70,8	19,4	100
Tombouctou	9,3	55,3	33,6	1,8	100
Gao	4,0	15,8	56,3	23,9	100
Bamako	4,3	34,0	39,6	22,2	100
Milieu					
Urbain	5,5	32,9	43,9	17,7	100
<i>Bamako</i>	4,3	34,0	39,6	22,2	100
<i>Autres villes</i>	6,9	31,7	48,4	13,0	100
Rural	2,9	21,6	56,6	19,0	100
Sexe du chef de ménage					
Masculin	3,7	24,9	53,6	17,8	100
Féminin	2,4	22,3	46,5	28,8	100
Ensemble	3,6	24,7	53,0	18,6	100

Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

Les résultats montrent que près d'un ménage sur cinq (18,6 %) estime vivre difficilement et seulement moins d'un ménage sur vingt (3,6 %) estime que son revenu est suffisant pour bien vivre. Les résultats indiquent que dans les régions de Koulikoro, de Gao et du district de Bamako, au moins un ménage sur cinq vit difficilement avec ses revenus (32,4 %, 23,9 % et 22,2 % respectivement). En revanche, à Sikasso est la seule région où plus d'une personne sur dix (12,3 %) déclaré pouvoir bien vivre avec leurs revenus. Ces résultats, bien que subjectifs relevant certes de l'état d'âme des enquêtés révèlent la faiblesse des revenus des ménages. Par rapport au sexe, les femmes s'estiment vivre difficilement avec leur revenu par rapport aux hommes (28,8 % contre 17,8 %).

Graphique 9 : Répartition des ménages par milieu selon l'appréciation du niveau de vie par rapport au revenu (%)

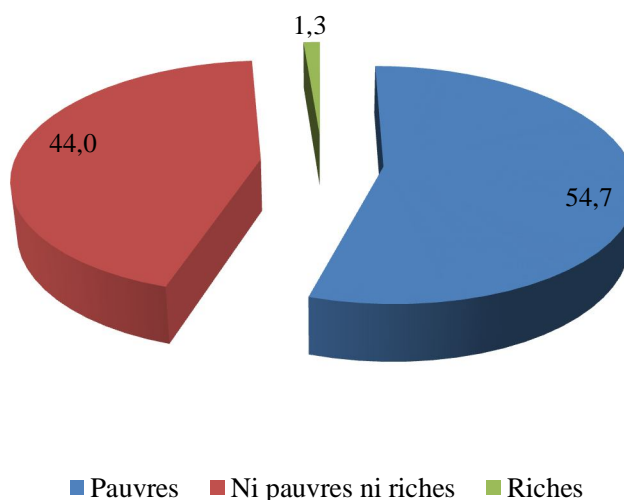


Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

En interrogeant les ménages maliens sur leurs capacités financières à faire face à leurs besoins de survie, il ressort que quel que soit le milieu, près d'une personne sur cinq satisfait difficilement ces besoins. Par ailleurs, 32,9 % des ménages urbains estiment vivre assez bien avec leurs revenus contre 21,6 % des ménages ruraux.

L'appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté a été appréhendée à travers l'auto-évaluation des ménages.

Graphique 10 : Répartition des ménages selon l'appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté (%)



Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

Les ménages maliens, en se prononçant sur la pauvreté relativement à leur niveau de vie ainsi que celui des ménages de leur localité, 54,7 % d'entre eux s'estiment pauvres (en comparaison au taux de pauvreté de 2014 qui était de 46,9 %) et seulement 1,3 % d'entre eux s'estiment riches. En milieu rural, 57,9 % d'entre eux s'estiment pauvres contre 46,6 % pour le milieu urbain.

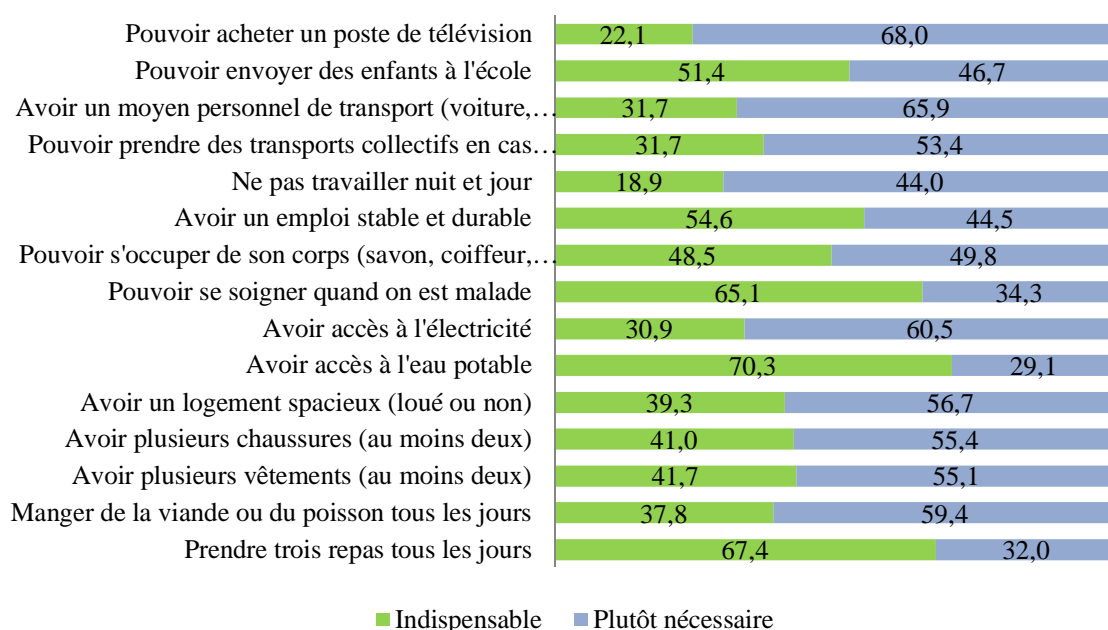
Tableau 10 : Répartition des ménages par région, milieu de résidence selon leur appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté

	Pauvres	Ni pauvres ni riches	Riches	Total
Région				
Kayes	63,3	35,7	1,1	100
Koulikoro	72,7	26,6	0,6	100
Sikasso	37,6	60,6	1,8	100
Ségou	40,1	59,0	0,9	100
Mopti	67,4	31,0	1,6	100
Tombouctou	51,0	47,1	1,9	100
Gao	49,9	48,6	1,5	100
Bamako	49,9	48,9	1,3	100
Milieu				
Urbain	46,6	51,8	1,6	100
'Bamako	49,9	48,9	1,3	100
'Autres villes	43,1	54,9	2,0	100
Rural	57,9	41,0	1,1	100
Ensemble	54,7	44,0	1,3	100,0

Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

Les ménages ont eu à donner leur jugement sur la nécessité ou non de certains aspects du bien être : Alimentation et habillement, Logements, Santé soins du corps, Travail, Transport, Education Loisirs et Divers. Pour chaque élément, un certain nombre de besoin est cité et c'est au ménage de dire si le besoin est indispensable, nécessaire ou non. Le graphique suivant montre les statistiques relatives à ce volet.

Graphique 11 : Perception des ménages sur les besoins minimums nécessaires pour avoir des conditions de vie acceptable (%)



Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

En réalité, tous les éléments proposés semblent indispensables ou nécessaires. Cependant, il est à constater que les besoins « Accès à l'eau potable », « Prendre trois repas tous les jours », « Pouvoir se soigner quand on est malade », ou encore « Avoir un emploi stable et durable » sont ceux des plus indispensables du point de vue des ménages. Ces résultats reflètent ainsi les préoccupations prioritaires de la population à pouvoir satisfaire les besoins de base liés à l'accès à l'eau potable, aux besoins de prendre trois repas par jour, à l'accès aux soins de santé et à pouvoir disposer d'un emploi durable et stable.

Les résultats détaillés concernant la perception des ménages sur les aspects du bien-être cités par milieu de résidence sont donnés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 11 : Perception des ménages sur les besoins minimums nécessaires pour avoir des conditions de vie acceptable (%)

		Urbain	Rural	Ensemble
Prendre trois repas tous les jours	Oui, indispensable	68,4	67,1	67,4
	Oui, plutôt nécessaire	31,0	32,3	32,0
	Non	0,6	0,6	0,6
Manger de la viande ou du poisson tous les jours	Oui, indispensable	31,8	40,2	37,8
	Oui, plutôt nécessaire	66,3	56,8	59,4
	Non	1,8	3,1	2,7
Avoir plusieurs vêtements (au moins deux)	Oui, indispensable	37,6	43,2	41,7
	Oui, plutôt nécessaire	60,0	53,3	55,1
	Non	2,4	3,5	3,2
Avoir plusieurs chaussures (au moins deux)	Oui, indispensable	41,6	40,8	41,0
	Oui, plutôt nécessaire	55,8	55,2	55,4
	Non	2,6	4,0	3,6
Avoir un logement spacieux (loué ou non)	Oui, indispensable	41,8	38,4	39,3
	Oui, plutôt nécessaire	55,5	57,2	56,7
	Non	2,7	4,4	3,9
Avoir accès à l'eau potable	Oui, indispensable	65,1	72,3	70,3
	Oui, plutôt nécessaire	34,7	27,0	29,1
	Non	0,3	0,6	0,5
Avoir accès à l'électricité	Oui, indispensable	31,2	30,7	30,9
	Oui, plutôt nécessaire	65,7	58,5	60,5
	Non	3,1	10,8	8,7
Pouvoir se soigner quand on est malade	Oui, indispensable	61,7	66,4	65,1
	Oui, plutôt nécessaire	37,9	33,0	34,3
	Non	0,4	0,6	0,5
Pouvoir s'occuper de son corps (savon, coiffeur, etc.)	Oui, indispensable	49,1	48,2	48,5
	Oui, plutôt nécessaire	49,7	49,8	49,8
	Non	1,2	2,0	1,8
Avoir un emploi stable et durable	Oui, indispensable	54,8	54,6	54,6
	Oui, plutôt nécessaire	44,4	44,6	44,5
	Non	0,7	0,8	0,8
Ne pas travailler nuit et jour	Oui, indispensable	21,4	17,9	18,9
	Oui, plutôt nécessaire	42,5	44,5	44,0
	Non	36,1	37,6	37,2
Pouvoir prendre des transports collectifs en cas de besoin	Oui, indispensable	39,2	46,6	44,5
	Oui, plutôt nécessaire	59,7	50,9	53,4
	Non	1,1	2,5	2,1
	Oui, indispensable	25,8	33,9	31,7

		Urbain	Rural	Ensemble
Avoir un moyen personnel de transport (voiture, moto, bicyclette, etc.)	Oui, plutôt nécessaire	71,7	63,7	65,9
	Non	2,4	2,4	2,4
Pouvoir envoyer des enfants à l'école	Oui, indispensable	47,9	52,8	51,4
	Oui, plutôt nécessaire	51,2	44,9	46,7
	Non	1,0	2,3	1,9
Pouvoir acheter un poste de télévision	Oui, indispensable	21,7	22,2	22,1
	Oui, plutôt nécessaire	72,6	66,2	68,0
	Non	5,7	11,5	9,9

Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

Par rapport à ces besoins minimums, on présente les résultats sur le niveau de satisfaction des ménages c'est à dire leur capacité à faire face au besoin.

Tableau 12: Situation de Satisfaction des ménages par rapport aux besoins minimums de base (%)

	Très Satisfait	Satisfait	Pas vraiment	Pas du tout	Solde d'opinion
Prendre trois repas par jour tous les jours	4,0	51,2	39,4	5,5	10,3
Consommation de la viande ou du poisson par jour	1,4	22,1	61,8	14,7	-53,0
Vêtements pour vous et votre ménage	2,1	37,1	54,2	6,6	-21,5
Chaussures pour vous et votre ménage	2,1	39,3	53,0	5,6	-17,2
Votre logement	2,7	42,2	46,3	8,9	-10,2
Accès à l'eau potable	5,5	42,7	40,9	10,8	-3,5
Accès à l'électricité	2,2	18,8	34,5	44,5	-58,1
Soins, médicaments en cas de maladie	2,3	33,9	52,4	11,4	-27,7
Propreté, soins du corps	3,2	60,3	33,5	3,0	27,0
Moyens de transport utilisés	2,2	32,0	49,4	16,4	-31,5
Education des enfants	3,6	45,3	43,8	7,3	-2,3

Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

Le solde d'opinion est défini comme la différence entre la proportion de répondants ayant exprimé une opinion positive et la proportion de répondants ayant exprimé une opinion négative³. Il donne une mesure du niveau de satisfaction des conditions minimums de bien-être.

Les besoins évoqués comme les plus indispensables par les ménages ne sont pas tous satisfaits. En effet seuls les besoin de « Propreté, soins du corps » et « Prendre trois repas par jour tous

³ <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/solde-opinion.htm>

les jours » sont nettement satisfaits avec des soldes d'opinion de 27,0 % et 10,3 % respectivement. Les autres besoins tels que « accès à l'eau potable » et « pouvoir se soigner quand on est malade » ne sont pas satisfaits pour la majorité des ménages (avec -3,5 % et -27,7 % comme solde d'opinion respectivement pour les deux besoins). L'éducation des enfants, comme besoin, est nettement non satisfait avec 2,3 % de marge négative.

En s'intéressant au montant nécessaire par mois et par ménage pour vivre, on trouve les résultats suivants :

Tableau 13: Le montant minimum nécessaire pour vivre par région, milieu et selon le sexe du chef de ménage

	Moins de 35 000 FCFA	Entre 35000 et moins de 50 000 FCFA	Entre 50000 et moins de 75 000 FCFA	Entre 75000 et moins de 120 000 FCFA	120000 ou plus	Total
Région						
Kayes	10,8	16,5	24,2	29,3	19,1	100
Koulikoro	7,0	4,8	13,4	34,4	40,5	100
Sikasso	18,8	13,4	25,3	29,2	13,3	100
Ségou	45,6	17,0	15,9	17,3	4,1	100
Mopti	20,9	23,5	29,6	19,1	6,9	100
Tombouctou	3,5	20,5	19,7	36,0	20,3	100
Gao	12,6	12,0	21,0	21,4	33,1	100
Bamako	2,0	2,0	9,4	34,8	51,8	100
Milieu						
Urbain	8,4	6,3	14,4	33,7	37,1	100
'Bamako	2,0	2,0	9,4	34,8	51,8	100
'Autres villes	15,2	10,8	19,8	32,5	21,6	100
Rural	19,7	16,1	21,5	25,3	17,4	100
Sexe du chef de ménage						
Masculin	16,0	13,5	20,0	27,9	22,5	100
Féminin	23,7	11,0	14,0	24,1	27,2	100
Ensemble	16,6	13,4	19,6	27,7	22,9	100

Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

Pour plus d'un ménage sur cinq (22,9 %), il faut 120 000 FCFA au moins pour vivre chaque mois et il en faudrait moins de 35 000 FCFA pour 16,6 % d'entre eux. Il suffirait un montant de 75 000 FCFA pour près d'un ménage sur deux (49,6 %) par mois.

L'analyse selon le milieu de résidence montre que pour 37,1 % des ménages urbains, il faut 120 000 FCFA au moins pour vivre contre 17,4 % des ménages ruraux. A Bamako, pour plus d'un ménage sur deux (51,8 %), le même montant est nécessaire pour vivre par mois.

En se référant sur l'année écoulée, les ménages se sont prononcés par rapport aux changements intervenus dans leur niveau de vie.

Tableau 14 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon leur perception sur le changement de leur niveau de vie (%)

	Amélioré	Maintenu	Dégradé	Total
Région				
Kayes	23,7	48,1	28,3	100
Koulikoro	13,2	54,6	32,2	100
Sikasso	44,3	29,6	26,1	100
Ségou	21,3	57,7	21,0	100
Mopti	35,6	45,6	18,8	100
Tombouctou	16,5	64,0	19,4	100
Gao	27,1	25,7	47,2	100
Bamako	18,7	48,6	32,7	100
Milieu				
Urbain	24,0	47,0	29,1	100
<i>'Bamako</i>	18,7	48,6	32,7	100
<i>'Autres villes</i>	29,5	45,2	25,2	100
Rural	25,8	48,3	25,9	100
Sexe du chef de ménage				
Masculin	26,0	48,1	25,9	100
Féminin	17,4	45,4	37,2	100
Ensemble	25,3	47,9	26,8	100

Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

Dans l'ensemble, pour près de sept ménages sur dix (73,2 %), leur niveau de vie s'est maintenu ou amélioré au cours de l'année écoulée. Cependant, plus d'un ménage sur quatre (26,8 %) estiment que leur niveau de vie s'est dégradé. Dans les ménages où le chef est une femme, 37,2 % d'entre eux estiment que leur situation s'est dégradée.

4.2. Opinions des ménages sur les actions prioritaires à mener pour sortir de la pauvreté

L'opinion de la communauté à travers celle des ménages qui la composent, est un indicateur assez pertinent pour cibler les interventions dans le cadre d'une politique de développement axée sur une approche participative.

Dans cette enquête, les ménages se sont prononcés par rapport aux actions des autorités en matière de lutte contre la pauvreté.

Tableau 15 : Répartition des ménages par région, milieu et le sexe du chef de ménage selon leurs opinions sur l'efficacité de l'action des autorités en matière de lutte contre la pauvreté

	Efficace	Non efficace	Ne sait pas	Total
Région				
Kayes	27,8	50,2	22,0	100
Koulikoro	18,4	57,7	24,0	100
Sikasso	31,5	44,5	24,0	100
Ségou	27,7	50,0	22,3	100
Mopti	39,4	45,0	15,6	100
Tombouctou	48,9	13,6	37,5	100
Gao	22,8	46,0	31,2	100
Bamako	22,6	59,8	17,5	100
Milieu				
Urbain	27,9	52,3	19,8	100
'Bamako	22,6	59,8	17,5	100
'Autres villes	33,5	44,3	22,2	100
Rural	29,7	46,6	23,6	100
Sexe du chef de ménage				
Masculin	29,8	48,7	21,4	100
Féminin	21,7	41,9	36,4	100
Ensemble	29,2	48,2	22,6	100

Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

Selon les opinions des ménages sur les actions des autorités en faveur de la lutte contre la pauvreté, près d'un ménage sur deux (48,2 %) estiment que les politiques des autorités sont inefficaces ou n'ont pas tranché sur la question. Seulement environ trois ménages sur dix (29,2 %) pensent que les politiques des autorités sont efficaces.

Pour aider les autorités à prendre des décisions efficaces de lutte contre la pauvreté, les avis des ménages ont été recueillis et se présentent comme suit :

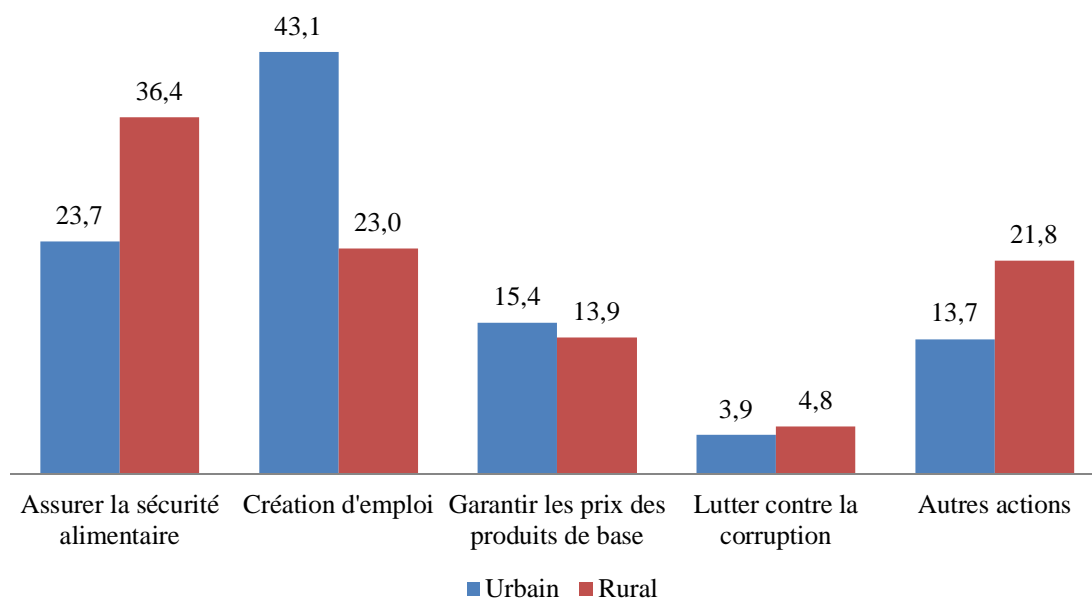
Tableau 16 : Répartition des ménages par région, milieu et le sexe du chef de ménage selon les actions prioritaires des autorités

	Assurer la sécurité alimentaire	Création d'emploi	Garantir les prix des produits de base	Lutter contre la corruption	Autres actions	Total
Région						
Kayes	50,8	24,5	3,6	8,3	12,7	100
Koulikoro	29,1	31,5	20,7	4,0	14,8	100
Sikasso	20,2	28,4	15,8	3,6	32,0	100
Ségou	29,6	11,4	26,0	6,0	27,0	100
Mopti	54,8	19,6	6,0	5,6	14,1	100
Tombouctou	17,1	42,7	11,0	0,7	28,4	100
Gao	26,9	33,5	11,8	2,8	24,9	100
Bamako	24,8	48,8	13,7	2,8	9,9	100
Milieu						
Urbain	23,7	43,1	15,4	3,9	13,7	100
'Bamako	24,8	48,8	13,7	2,8	9,9	100
'Autres villes	22,6	37,2	17,3	5,2	17,7	100
Rural	36,4	23,0	13,9	4,8	21,8	100
Sexe du chef de ménage						
Masculin	33,1	28,1	14,0	4,7	20,1	100
Féminin	30,8	35,2	18,7	2,5	12,8	100
Ensemble	32,9	28,6	14,3	4,6	19,6	100

Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

Les résultats montrent que les actions de lutte contre la pauvreté devraient se focaliser sur la sécurité alimentaire (32,6 %) et la création d'emploi (28,6 %). Surtout en milieu urbain, c'est la création d'emploi (43,1 %) qui préoccupe le plus tandis qu'en milieu rural (36,4 %) c'est la sécurité alimentaire qui constitue la priorité.

Graphique 12 : Répartition des ménages par milieu et le sexe du chef de ménage selon les actions prioritaires des autorités



Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

5 DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES

5.1. Dépenses totales

Les dépenses de consommation des ménages pour la période juillet-septembre 2015 sont estimés à 933 milliards de FCFA contre 803 milliards estimés sur la période d'Avril à Juin, soit une augmentation de 16,18 %. Cette hausse s'expliquerait par les dépenses des fêtes effectuées par les ménages sur des articles d'habillements et de chaussures.

Dans l'ensemble, la dépense moyenne des ménages est estimée à 436 413 FCFA sur la période de référence. Elle a donc augmenté par rapport au premier passage (370 997 FCFA). Quel que soit l'indicateur sur les dépenses (les dépenses par ménages, par tête et par équivalent adulte), le niveau a connu une augmentation par rapport aux valeurs collectées pendant la période d'Avril à Juin.

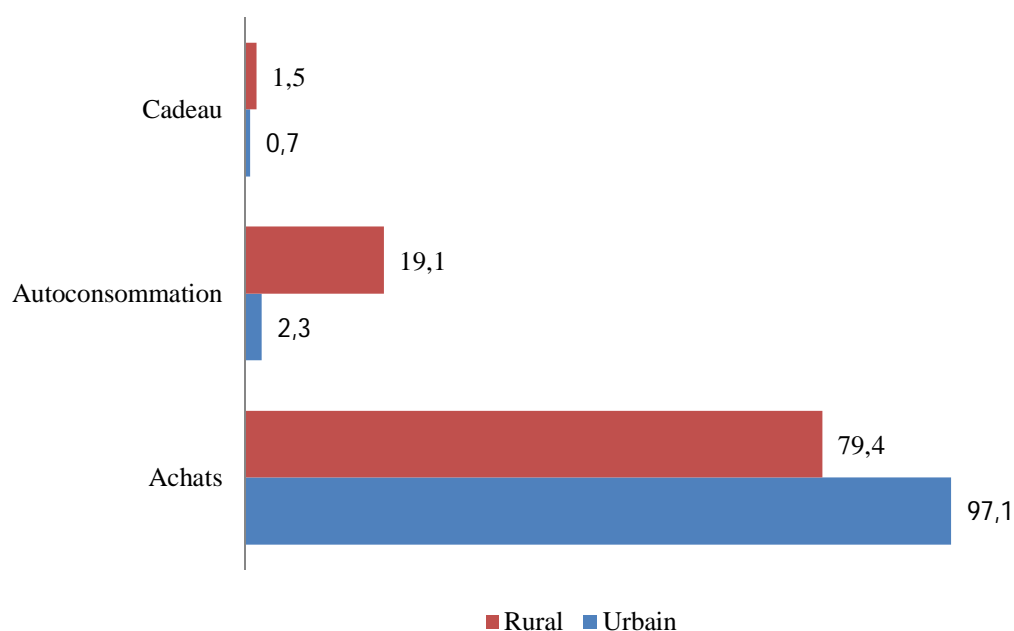
Tableau 17 : Dépenses trimestrielles des selon le milieu de résidence (FCFA)

	Urbain		Rural		Ensemble	
	Moyenne	Total	Moyenne	Total	Moyenne	Total
Dépenses des ménages	647 759	384 284 703 735	355 222	548 566 695 702	436 413	932 851 399 437
Dépenses par tête	105 523		47 644		63 708	
Dépenses par équivalent adulte	137 826		64 022		84 506	

Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

La consommation finale des ménages est estimée à partir des achats directs des biens et services sur le marché (biens ou services de consommation courante acquis sur les 3 derniers mois), de l'autoconsommation et des cadeaux.

Graphique 13 : Proportion des dépenses selon milieu et le mode d'acquisition (%)



Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

L'acquisition des biens et services par les ménages est caractérisée par une forte influence des échanges monétaires. Dans le milieu rural, la proportion des achats dans les dépenses totales est inférieure à celle du milieu urbain (79,4 % contre 97,1 %). Mais les deux proportions restent tout de même élevées.

Tableau 18 : Structure de la consommation des ménages entre juin – septembre 2015 selon le mode d'acquisition (%)

Mode d'acquisition	Urbain		Rural		Ensemble	
	Avril-juin	Juillet-septembre	Avril-juin	Juillet-septembre	Avril-juin	Juillet-septembre
Achats	97,0	97,1	77,9	79,4	85,6	86,7
Autoconsommation	2,0	2,3	20,1	19,1	12,8	12,2
Cadeau	1,0	0,7	2	1,5	1,6	1,2
Total	100	100	100	100	100	100
Achats	45,9	46,2	54,1	53,8	100	100
Autoconsommation	6,6	7,7	93,4	92,3	100	100
Cadeau	24,5	23,2	75,5	76,8	100	100
Ensemble	40,5	41,2	59,5	58,8	100	100

Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

On constate que 86,7 % des dépenses de consommation des ménages sont effectuées par achats contre 85,6 % sur la période avril-juin de la même année. Tandis que la part de

l'autoconsommation est négligeable dans le milieu urbain (2,3 %), elle constitue 19,1 % des dépenses du milieu rural.

Dans la structure des dépenses, il est à constater que 23,2 % des cadeaux sont reçus par le milieu urbain, comparativement à 24,5 % dans la collecte d'Avril à Juin 2015.

Dans l'ensemble 58,8 % des dépenses de consommation sont effectuées par les ménages ruraux estimés à 72,2 % de l'ensemble des ménages.

5.2. Part des dépenses par fonction de consommation

L'analyse des dépenses est faite par fonction de consommation. Un regroupement de l'ensemble des dépenses est fait entre 12 fonctions de consommation comme on peut le constater dans le tableau ci-dessous. Ainsi on présente dans ce tableau la part allouée à chaque fonction de consommation et par milieu.

Comme dans le premier passage, les ménages ont mis plus de 60 % de leurs dépenses totales dans l'alimentaire. La part budgétaire de cette fonction est plus importante dans le milieu rural que dans le milieu urbain (69,8 % contre 49,8 %).

Tableau 19 : Part des dépenses par fonctions de consommation selon le milieu de résidence

Fonction	Urbain		Rural		Ensemble	
	Montant trimestriel (milliard de FCFA)	Part budgétaire %	Montant trimestriel (milliard de FCFA)	Part budgétaire %	Montant trimestriel (milliard de FCFA)	Part budgétaire %
Alimentation et Boissons non alcoolisées	191,4	49,8	383,1	69,8	574,5	61,6
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1,8	0,5	2,6	0,5	4,4	0,5
Articles d'Habilllements et Chaussures	31,6	8,2	39,4	7,2	70,9	7,6
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	44,9	11,7	11,2	2,0	56,2	6,0
Meubles, Articles de ménages et Entretien	18,0	4,7	31,2	5,7	49,2	5,3
Santé	8,5	2,2	16,3	3,0	24,9	2,7
Transport	31,6	8,2	25,6	4,7	57,1	6,1
Communication	14,9	3,9	10,6	1,9	25,5	2,7
Loisirs et Cultures	3,8	1,0	5,5	1,0	9,2	1,0
Enseignements	0,1	0,0	0,2	0,0	0,3	0,0
Restaurants et Hôtels	4,0	1,1	3,4	0,6	7,4	0,8
Biens et services Divers	33,6	8,8	19,6	3,6	53,2	5,7
Total	384,3	100	548,6	100	932,9	100
Part des dépenses des fonctions de consommation en Avril – Juin 2015 selon le milieu de résidence						
Alimentation et Boissons non alcoolisées	159,5	49,1	335,0	70,1	494,5	61,6
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1,8	0,6	2,7	0,6	4,5	0,6
Articles d'Habilllements et Chaussures	16,1	5,0	24,1	5,0	40,2	5,0
Logements, Eau, Électricité, Gaz et Autres Combustibles	43,0	13,2	15,0	3,1	58,0	7,2
Meubles, Articles de ménages et Entretien	11,9	3,7	15,7	3,3	27,5	3,4
Santé	9,5	2,9	17,9	3,7	27,4	3,4
Transport	36,9	11,3	33,0	6,9	69,8	8,7
Communication	18,1	5,6	14,8	3,1	32,9	4,1
Loisirs et Cultures	5,6	1,7	6,6	1,4	12,2	1,5
Enseignements	5,6	1,7	2,3	0,5	7,9	1,0
Restaurants et Hôtels	1,3	0,4	0,6	0,1	1,8	0,2
Biens et Services Divers	15,7	4,8	10,1	2,1	25,9	3,2
Total	325,0	100	477,6	100	802,6	100

Source : EMOP 2015/2016, passage 2 (juillet-septembre)

ANNEXES

Tableau A. 1 : Taux de morbidité par région, milieu et niveau d'instruction selon le groupe d'âge (%)

	Moins de 5 ans	5 - 10 ans	11 -14 ans	15 - 59 ans	60 ans et plus	Ensemble
Région						
Kayes	30,7	24,7	22,9	27,1	47,6	28,1
Koulikoro	23,7	18,5	12,7	12,5	32,7	16,9
Sikasso	27,2	20,4	16,6	20,7	30,4	22,1
Ségou	33,4	21,4	12,7	18,2	36,2	22,2
Mopti	55,9	33,0	25,3	30,7	58,3	37,3
Tombouctou	30,3	22,3	17,7	17,1	42,2	21,1
Gao	35,3	17,6	18,4	26,0	64,2	26,7
Bamako	27,4	20,0	19,7	35,5	51,4	29,8
Milieu						
Urbain	32,5	23,0	19,0	20,6	45,6	24,0
Rural	33,1	22,8	17,3	21,6	40,2	24,8
Niveau d'instruction du chef de ménage						
Aucun niveau	45,0	28,0	19,9	25,7	64,2	30,9
Fondamental I	44,3	27,4	19,7	25,3	49,4	29,1
Fondamental II	34,5	22,6	23,4	24,4	51,8	26,9
Secondaire	37,5	27,0	22,7	19,6	67,5	25,6
Supérieur	65,2	36,0	20,4	25,6	63,3	32,8
Ensemble	33,0	22,8	17,7	21,3	41,3	24,6

Source : EMOP 2014 / 2015, Passage 2 (Juillet – Septembre)

Tableau A. 2 : Prévalence de certaines maladies au cours des 3 derniers mois, selon la région, le milieu, le sexe et le groupe d'âge (%)

	Paludisme	Diarrhée	Douleurs dans le dos/membre/articulations	Toux	Problème de peau	Problème d'oreille/naz/gorge	Problème d'œil	Problème dentaire	Blessure/fracture/entorse	Tension/Diabète	Maux de ventre	Maux de tête/cephalées	Autres	Population Totale
Région														
Kayes	16,7	2,7	6,8	9,6	0,7	0,5	0,6	0,3	0,5	0,4	4,4	12,5	12,7	2 445 113
Koulikoro	11,0	0,6	1,9	1,1	0,4	0,4	0,2	0,2	0,5	0,5	1,0	0,6	1,1	2 970 647
Sikasso	15,1	0,4	1,3	0,7	0,4	0,2	0,2	0,3	0,7	0,6	0,9	0,7	3,5	3 241 786
Ségou	17,1	0,5	2,8	1,3	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4	0,6	3,1	5,6	2,2	2 867 919
Mopti	27,1	3,3	5,6	1,4	0,3	0,5	0,3	0,5	1,0	0,4	1,9	11,2	15,2	2 497 354
Tombouctou	19,4	1,4	5,0	2,7	0,4	1,1	1,1	0,8	1,6	1,6	1,0	0,5	1,9	827 615
Gao	23,2	0,7	2,3	0,5	0,5	0,3	1,5	0,1	0,2	0,6	1,3	2,3	1,8	665 122
Bamako	8,0	0,7	0,9	2,7	0,4	0,6	0,3	0,8	0,9	0,8	1,2	1,1	8,3	2 220 364
Milieu														
Urbain	13,4	0,8	2,3	2,5	0,5	0,6	0,4	0,7	0,8	1,0	1,6	2,7	7,4	4 362 621
Rural	17,2	1,4	3,4	2,5	0,4	0,4	0,4	0,3	0,6	0,5	2,0	5,3	5,9	13 373 299
Sexe														
Masculin	15,3	1,4	2,9	2,5	0,4	0,5	0,5	0,3	1,0	0,5	1,3	4,5	5,7	8 803 360
Féminin	17,2	1,1	3,4	2,5	0,5	0,4	0,3	0,5	0,4	0,7	2,5	4,9	6,8	8 932 560
Groupe d'âge														
Moins de 5 ans	23,5	3,8	0,6	4,7	0,8	0,5	0,1	0,5	0,4	0,0	2,0	4,8	7,7	3 456 972
5 - 10 ans	18,5	0,8	0,4	2,3	0,3	0,3	0,1	0,1	0,7	0,0	1,1	4,0	4,2	3 518 180
11 -14 ans	13,5	0,3	1,1	1,5	0,2	0,3	0,1	0,2	0,5	0,0	0,8	4,0	3,9	1 689 568
15 - 59 ans	13,0	0,6	3,9	1,7	0,3	0,3	0,3	0,5	0,8	0,6	2,4	4,6	6,2	8 123 021
60 ans et plus	14,7	1,1	20,2	4,0	1,0	1,9	3,3	0,5	1,2	6,3	2,2	8,8	13,8	948 179
Ensemble	16,3	1,2	3,2	2,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,7	0,6	1,9	4,7	6,3	17 735 920

Source : EMOP 2014 / 2015, Passage 2 (Juillet – Septembre)

Tableau A. 3 : Taux de fréquentation des infrastructures sanitaires, selon la région, le milieu et le niveau scolaire du ménage

	Hôpital public	CSCOM	CSRef ou des Cercles	Cabinet médical/ Dentiste privé	Cabinet de soins privé	Clinique privée	Guérisseur /Marabout	Pharmacie /Pharmacien	Centre de santé conf-essionnel	Autres Public	Autres Privés ou ONG
Région											
Kayes	6,3	62,0	5,0	0,1	1,8	4,7	14,0	0,1	0,0	3,4	2,5
Koulikoro	6,6	59,4	3,9	0,0	3,0	0,3	6,4	2,0	4,3	6,1	7,9
Sikasso	5,6	63,2	7,4	0,9	6,7	5,3	3,7	0,6	0,4	2,0	4,2
Ségou	5,5	52,0	5,6	0,1	0,6	0,6	22,7	0,1	0,0	1,7	11,1
Mopti	2,1	55,9	5,1	0,0	0,1	0,2	20,8	0,7	0,1	8,1	7,0
Tombouctou	26,4	26,1	10,8	2,1	2,7	17,6	2,2	4,2	1,1	2,8	4,1
Gao	13,6	60,4	17,4	0,0	0,0	0,0	7,3	0,0	0,0	1,3	0,0
Bamako	21,0	37,1	34,5	0,0	0,1	1,2	1,5	2,9	0,0	0,6	1,0
Milieu											
Urbain	20,2	34,0	16,1	1,0	2,8	9,8	6,4	3,2	0,6	3,3	2,6
Rural	3,7	61,2	5,1	0,2	1,9	1,3	14,3	0,4	0,7	4,4	6,8
Groupe d'âge											
Moins de 5 ans	5,3	58,0	6,8	0,2	2,3	2,6	11,1	1,6	0,6	3,8	7,7
5 - 10 ans	6,1	59,7	4,9	0,3	2,3	3,0	11,1	1,0	0,6	4,1	6,8
11 -14 ans	6,3	53,0	8,8	0,5	2,4	2,5	14,9	0,5	1,3	5,5	4,4
15 - 59 ans	9,1	52,3	9,6	0,6	2,1	4,1	12,7	0,8	0,6	4,1	4,1
60 ans et plus	16,5	40,7	9,1	0,0	1,7	4,6	15,4	1,4	0,7	4,2	5,6
Niveau d'instruction du chef de ménage											
Aucun niveau	5,6	56,2	6,4	0,3	2,1	2,1	14,3	0,7	0,8	4,9	6,7
Fondamental I	9,9	59,4	9,6	0,4	1,9	4,0	9,5	1,2	0,2	2,1	1,9
Fondamental II	17,5	49,2	11,8	0,7	3,0	6,7	3,9	1,6	0,0	2,1	3,5
Secondaire	20,7	33,2	17,2	0,9	3,2	11,9	2,1	4,9	1,0	1,3	3,5
Supérieur	19,4	31,2	14,3	2,0	2,1	15,2	4,1	4,5	0,5	2,0	4,6
Ensemble	7,9	54,4	7,8	0,4	2,2	3,4	12,3	1,1	0,7	4,1	5,8

Source : EMOP 2014 / 2015, Passage 2 (Juillet – Septembre)

Tableau A. 4 : Opinion de la population malade et n'ayant pas utilisé de service médical par région, milieu et niveau d'instruction du chef de ménage selon les raisons de non utilisation (%)

	Pas nécessaire	Trop cher	Trop éloigné	Manque de confiance	Automédication	Autres
Région						
Kayes	21,1	47,9	11,8	,7	80,8	8,9
Koulikoro	22,2	4,2	3,3	5,6	80,1	10,5
Sikasso	13,1	42,8	6,4	,7	92,2	2,1
Ségou	34,1	39,0	5,3	4,1	86,1	22,6
Mopti	17,7	22,1	19,4	,2	69,8	26,5
Tombouctou	28,2	9,8	8,2	,4	69,4	0,6
Gao	33,1	49,1	16,2	1,2	78,5	6,2
Bamako	90,5	7,9	0,4	,1	55,6	3,4
Milieu						
Urbain	63,8	18,3	1,7	,9	65,8	9,7
Rural	21,4	31,2	11,7	1,7	79,6	13,4
Niveau d'instruction du chef de ménage						
Aucun niveau	25,4	30,6	10,6	1,7	77,0	12,9
Fondamental I	41,8	22,8	6,9	,6	76,4	12,3
Fondamental II	51,1	26,3	7,7	,1	76,3	10,3
Secondaire	61,2	10,9	0,0	5,0	69,4	14,3
Supérieur	81,1	4,3	0,0	,5	71,6	7,4
Ensemble	30,6	28,4	9,5	1,5	76,6	12,6

Source : EMOP 2014 / 2015, Passage 2 (Juillet – Septembre)

Tableau A. 5 : Répartition des ménages (en %) par région et milieu de résidence, selon l'appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté (chef de ménage masculin)

	Pauvres	Ni pauvres ni riches	Riches	Total
Région				
Kayes	62,8	36,2	1,0	100
Koulikoro	70,9	28,4	0,6	100
Sikasso	37,6	60,6	1,8	100
Ségou	39,0	60,1	0,9	100
Mopti	67,2	31,1	1,7	100
Tombouctou	50,9	47,4	1,7	100
Gao	41,6	56,8	1,7	100
Bamako	49,7	49,5	0,8	100
Milieu				
Urbain	45,5	53,1	1,4	100
Rural	56,8	42,1	1,1	100
Ensemble	53,8	45,0	1,2	100

Source : EMOP 2014 / 2015, Passage 2 (Juillet – Septembre)

Tableau A. 6 : Répartition des ménages (en %) par région et milieu de résidence, selon l'appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté (chef de ménage féminin)

	Pauvres	Ni pauvres ni riches	Riches	Total
Région				
Kayes	72,5	24,6	2,9	100
Koulikoro	91,6	7,7	0,7	100
Sikasso	39,6	59,3	1,1	100
Ségou	56,3	42,9	0,7	100
Mopti	71,1	28,9	0,0	100
Tombouctou	51,6	44,4	3,9	100
Gao	90,2	8,9	0,9	100
Bamako	51,5	44,1	4,4	100
Milieu				
Urbain	54,1	42,9	3,0	100
Rural	76,8	22,2	1,0	100
Ensemble	66,4	31,7	1,9	100

Source : EMOP 2014 / 2015, Passage 2 (Juillet – Septembre)

Tableau A. 7 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins alimentaires « Prendre trois repas tous les jours »

	Très satisfait	Satisfait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Total
Région					
Kayes	0,8	57,5	35,2	6,5	100
Koulikoro	0,6	36,7	55,9	6,8	100
Sikasso	19,2	52,2	27,1	1,4	100
Ségou	2,2	54,2	40,8	2,8	100
Mopti	0,4	44,5	47,4	7,7	100
Tombouctou	3,9	64,6	31,5	0,1	100
Gao	1,8	27,5	61,2	9,5	100
Bamako	1,6	64,8	24,3	9,4	100
Milieu					
Urbain	4,9	60,9	27,6	6,5	100
Rural	3,6	47,4	43,9	5,1	100
Sexe du chef de ménage (ou du répondant)					
Masculin	4,0	51,6	39,2	5,2	100
Féminin	3,2	46,4	41,6	8,7	100
Ensemble	4,0	51,2	39,4	5,5	100

Source : EMOP 2014 / 2015, Passage 2 (Juillet – Septembre)

Tableau A. 8 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins en « logements » (en %)

	Très satisfait	Satisfait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Total
Région					
Kayes	0,2	32,0	49,2	18,5	100
Koulikoro	0,4	31,9	59,3	8,4	100
Sikasso	11,2	50,7	32,6	5,6	100
Ségou	1,2	50,8	45,9	2,1	100
Mopti	0,6	46,3	47,8	5,3	100
Tombouctou	4,0	52,6	42,9	0,5	100
Gao	3,0	37,0	47,7	12,4	100
Bamako	2,1	36,3	42,6	18,9	100
Milieu					
Urbain	3,7	41,5	41,6	13,3	100
Rural	2,3	42,4	48,1	7,2	100
Sexe du chef de ménage (ou du répondant)					
Masculin	2,7	42,4	46,3	8,6	100
Féminin	2,3	40,0	46,3	11,4	100
Ensemble	2,7	42,2	46,3	8,9	100

Source : EMOP 2014 / 2015, Passage 2 (Juillet – Septembre)

Tableau A. 9 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins « d'Accès à l'eau potable »

	Très satisfait	Satisfait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Total
Région					
Kayes	1,8	59,6	31,2	7,3	100
Koulikoro	1,7	23,8	57,1	17,4	100
Sikasso	19,0	41,0	30,5	9,5	100
Ségou	5,7	37,6	38,0	18,7	100
Mopti	1,4	37,6	52,4	8,6	100
Tombouctou	7,0	52,0	40,9	0,2	100
Gao	13,0	36,2	32,9	17,9	100
Bamako	1,0	59,3	34,5	5,2	100
Milieu					
Urbain	7,1	55,5	31,8	5,6	100
Rural	4,9	37,8	44,4	12,9	100
Sexe du chef de ménage (ou du répondant)					
Masculin	5,6	42,3	41,1	11,0	100
Féminin	4,7	48,3	38,7	8,3	100
Ensemble	5,5	42,7	40,9	10,8	100

Source : EMOP 2014 / 2015, Passage 2 (Juillet – Septembre)

Tableau A. 10 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins «d'Accès à l'électricité»

	Très satisfait	Satisfait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Total
Région					
Kayes	0,3	7,9	31,5	60,3	100
Koulikoro	0,8	13,8	40,7	44,7	100
Sikasso	11,2	20,1	32,1	36,5	100
Ségou	0,8	12,0	40,8	46,4	100
Mopti	0,3	4,9	33,3	61,5	100
Tombouctou	0,9	13,4	28,9	56,7	100
Gao	1,7	6,4	26,8	65,1	100
Bamako	0,7	61,2	32,2	5,9	100
Milieu					
Urbain	4,4	49,2	32,7	13,7	100
Rural	1,3	7,1	35,3	56,3	100
Sexe du chef de ménage (ou du répondant)					
Masculin	2,1	18,1	34,4	45,4	100
Féminin	2,8	27,2	36,1	34,0	100
Ensemble	2,2	18,8	34,5	44,5	100

Source : EMOP 2014 / 2015, Passage 2 (Juillet – Septembre)

Tableau A. 11 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins «Soins et médicaments en cas de maladie»

	Très satisfait	Satisfait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Total
Région					
Kayes	0,8	31,0	53,5	14,8	100
Koulikoro	0,5	24,8	62,7	12,0	100
Sikasso	13,5	41,7	35,0	9,8	100
Ségou	0,1	23,1	61,0	15,8	100
Mopti	0,2	30,0	57,2	12,6	100
Tombouctou	0,0	51,0	48,7	0,3	100
Gao	1,4	14,9	57,9	25,8	100
Bamako	0,2	51,5	43,2	5,2	100
Milieu					
Urbain	3,6	48,5	42,3	5,6	100
Rural	1,7	28,3	56,3	13,7	100
Sexe du chef de ménage (ou du répondant)					
Masculin	2,4	34,0	52,2	11,5	100
Féminin	1,1	33,1	54,9	11,0	100
Ensemble	2,3	33,9	52,4	11,4	100

Source : EMOP 2014 / 2015, Passage 2 (Juillet – Septembre)

Tableau A. 12 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe, selon le degré de satisfaction des besoins «Education des enfants»

	Très satisfait	Satisfait	Pas vraiment satisfait	Pas du tout satisfait	Total
Région					
Kayes	11,7	52,0	28,2	8,1	100
Koulikoro	0,5	33,8	55,6	10,1	100
Sikasso	9,6	53,6	32,4	4,4	100
Ségou	0,6	31,4	58,3	9,7	100
Mopti	1,1	40,9	47,8	10,1	100
Tombouctou	1,3	65,0	33,4	0,3	100
Gao	3,9	26,6	52,0	17,5	100
Bamako	1,1	58,8	38,8	1,4	100
Milieu					
Urbain	4,2	59,7	33,7	2,4	100
Rural	3,4	39,7	47,7	9,2	100
Sexe du chef de ménage (ou du répondant)					
Masculin	3,6	45,2	43,9	7,3	100
Féminin	3,4	46,5	43,5	6,6	100
Ensemble	3,6	45,3	43,8	7,3	100

Source : EMOP 2014 / 2015, Passage 2 (Juillet – Septembre)

Tableau A. 13 : Répartition des dépenses trimestrielles des ménages par fonction et par région (en milliards de FCFA)

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	105,0	87,1	67,8	74,8	76,3	32,3	23,6	108,2	575,0
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,7	0,4	1,0	0,5	0,4	0,1	0,3	1,0	4,4
Articles d'Habillements et Chaussures	8,3	9,7	10,6	9,9	6,1	4,2	2,9	19,3	71,0
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	3,0	5,6	5,8	2,3	2,4	1,6	2,1	33,4	56,2
Meubles, Articles de ménages et Entretien	11,6	8,3	8,3	3,0	4,3	2,6	0,8	10,4	49,3
Santé	4,0	3,2	6,0	3,2	2,8	0,6	1,1	4,1	24,9
Transport	6,0	7,6	11,4	5,0	2,6	0,6	0,9	22,9	57,2
Communication	2,6	2,8	4,2	1,8	1,8	0,8	0,8	10,9	25,6
Loisirs et Cultures	0,5	0,5	4,3	0,9	0,3	0,6	0,0	2,2	9,3
Enseignements	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,3
Restaurants et Hôtels	1,3	0,9	2,0	0,0	0,1	0,0	0,0	3,0	7,4
Biens et services Divers	5,9	5,4	9,4	2,5	2,5	0,9	0,9	25,7	53,2
Total	148,9	131,4	130,8	104,0	99,6	44,3	33,6	241,1	933,6

Source : EMOP 2014 / 2015, Passage 2 (Juillet – Septembre)